

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'autorité qu'il lui faut rendre au monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un très mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth." (1-X-37)

LE DEVOIR

Montréal, mercredi 21 février 1945

VOLUME XXXVI — No 42

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE : 361-3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : 361-3361
Rédaction : 361-2984
Gérant : 361-3361

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

La 1ère armée canadienne a pris la forteresse de Goch

"Vous demeurez maîtres de vos destinées"

... Aucun édit impérial ne devait ni ne pouvait venir de Londres pour s'immiscer dans votre décision et vous obliger à la lutte"

Ainsi parle à Québec le haut-commissaire de la Grande-Bretagne, ancien ministre britannique, M. Malcolm MacDonald

Le haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, M. Malcolm MacDonald, a prononcé hier, au Cercle des femmes canadiennes de Québec, une fort intéressante conférence.

M. MacDonald, ancien ministre du Royaume-Uni et haut fonctionnaire britannique, parlait du Commonwealth et de l'Empire. Tout en confessant certaines erreurs de la Grande-Bretagne, il a naturellement fait l'apologie des institutions britanniques et protesté contre les attaques dont certains couvrent ce qu'ils appellent l'impérialisme anglais.

Nous pourrions lier contestation avec M. MacDonald sur un certain nombre de points; mais cela nous paraît beaucoup moins important que de souligner et de mettre en un juste relief certaines de ses maîtresses déclarations, en ce qui concerne les Dominions en général et notre pays en particulier.

Voici donc en quels termes M. MacDonald parle des Dominions (cette traduction nous est fournie par le Bureau d'information du Royaume-Uni, d'Ottawa):

Le Canada est le premier de ces Dominions. Les autres sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et cette partie de l'Irlande appelée Eire. Ces pays jouissent tous du même statut politique que le Royaume anglais lui-même sous la Couronne britannique. Chacun de ces Dominions possède les droits et les pouvoirs d'un Etat souverain, administre ses affaires intérieures par l'intermédiaire de son propre Parlement. Il décide et conduit sa politique étrangère, délègue ses propres représentants aux conférences internationales, nomme ses propres diplomates dans les capitales étrangères et négocie ses propres traités avec les gouvernements étrangers.

M. MacDonald ajoute:

Les divers gouvernements du Commonwealth se consultent sur tous les aspects importants des affaires internationales. Mais CHACUN EST ABSOLUMENT MAITRE DE SES PROPRES DECISIONS LORS DES GRANDES CRISES QUE PEUVENT SUBIR LES NATIONS.

Il met les points sur les i:

Cette liberté des Dominions ne pouvait être plus évidente qu'elle ne l'a été lors de l'ouverture du présent conflit. A cette heure suprême où l'Angleterre luttait pour sa vie, CHACUN DES DOMINIONS DEMEURAIT LIBRE DE DECIDER EN FAVEUR DE LA PARTICIPATION OU DE LA NEUTRALITE.

Et nous avons trouvé chez nous des gens pour s'imagi-

La Charte de l'Atlantique et l'accord de Yalta

Billet du soir

Pronostics

(par Edouard Baron)

Le temps qu'il fera : Partiellement incertain en quelques régions, variable en d'autres. Allures, température moyennement ordinaire.

C'est pour s'être affranchi de ces formules évasives, mais commodes, que notre camarade Louis R... a fait, il est dit, un compromis, gravement sa réputation d'informateur infailible. (Il est vrai que le dispensateur de renseignements s'est fait clauder dans l'anonymat.)

C'était une après-midi d'été. Le timbre de l'appareil téléphonique retentit. "Quel temps fera-t-il demain, s.v.p.?" demanda une voix féminine extrêmement douce. Un peu désemparé par cette question

(suite à la dernière page)

Bloc-notes

(par Pierre Vigant)

La représentation proportionnelle

La multiplication des partis rûpugne, on le sait, à toute la tradition parlementaire britannique. Quand le parti travailliste se fut assuré une situation prédominante en Grande-Bretagne, le retour au régime des deux grands partis s'est effectué par l'élimination du parti libéral réduit à un tout petit groupe de députés. La multiplication des partis au Canada qui s'accroît à la veille de la prochaine élection fédérale constitue pour nos compatriotes de langue anglaise comme un problème auquel il faut chercher une solution.

Les uns abordent le problème du point de vue démocratique et déclarent que la volonté populaire

(suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Le trésorier provincial de la Saskatchewan, M. Clarence Fines, s'étonne de ce que le gouvernement fédéral refuse de faire remise d'une dette de dix millions à sa province après les cadeaux des milliardaires à l'Angleterre. On comprend son étonnement d'avoir rencontré un créancier exigeant quand il croyait avoir affaire à un généreux philanthrope.

M. Fines est d'avis que le principe de l'assistance mutuelle doit jouer entre les provinces aussi bien qu'entre les nations. Il ne sera pas le premier à remarquer que l'on travaille à réaliser la fraternité universelle en oubliant que l'unité nationale est encore assez précaire en dépit de tous les discours officiels.

On n'a pas fini de trouver des applications à la parabole de la paille et de la poutre. Et il reste toujours vrai que charité bien ordonnée commence par soi-même.

On finira peut-être par se demander même en dehors du Québec si les milliards ne constituent pas des cadeaux excessifs. Si ces largesses doivent servir de précédent, le ministère fédéral des finances ferait tout aussi bien d'abolir ses services de comptabilité, au moins ceux qui ont chargé des comptes recevables.

On sait que M. Adélard Godbout, à la suite de la politique conscriptionniste de M. King, a annoncé que les libéraux, dont M. Godbout est le chef, se désolidarisent du parti libéral conscriptionniste et de M. King. A la suite de quoi il a fondé son propre journal Le Canadien. Le monde politique attend avec impatience que M. Godbout lance ses foudres.

Le 2 octobre 1939, M. Godbout déclara solennellement au peuple québécois, dans une causerie à la radio: Comme chef du parti libéral de la province de Québec, je vous affirme avec toute la force dont je suis capable, que le gouvernement d'Ottawa ne décrètera jamais la conscription militaire tant que vous laisserez la politique libérale diriger vos destinées. Et si mes paroles ne sont pas assez vigoureuses, si vous pensez qu'elles sont peut-être dictées par les circonstances, je m'engage sur l'honneur, en pesant chacun de ces mots, à quitter mon parti, et même à le combattre si un seul Canadien français, d'ici la fin des hostilités en Europe, est mobilisé contre son gré sous un régime libéral ou même un régime provisoire auquel participeraient nos ministres actuels dans le cabinet King.

21-II-45 Le Grincheux

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Il n'y a pas plus de salut pour un peuple que pour un individu hors des voies de la vie et de la vérité."

RENE SCHWOB

(être chrétien).

Des députés anglais critiquent la décision prise au sujet de la Pologne

Les promesses des Alliés aux pays occupés et les besoins de la France — Les Russes ont pris Crossen — La bataille d'Iwo-Jima

L'armée du maréchal Konev gagne encore du terrain, mais l'avance se compte maintenant en verges et non plus en milles. Comme on pouvait s'y attendre les Allemands font vraiment front sur la Neisse. Aujourd'hui l'armée rouge se porte à l'assaut dans la région montagneuse et boisée qui se trouve devant les forteresses de Guben et de Forst, dans la province de Brandebourg. Le ralentissement de ces troupes est-il tout à fait temporaire, l'élan va-t-il reprendre vers Berlin?

Les Allemands ont grandement fortifié Guben sur la rive est de la Neisse, et Forst, sur la rive ouest, en vue de protéger les lignes de communications entre Cottbus et Beeskow, bastions de la défense de Berlin au sud-est, mais il se peut que les Russes contourner ces forteresses et poursuivent leur avance vers l'ouest. Des effectifs soviétiques considérables combattent à une faible distance au nord-est et au sud-est de Guben; une autre colonne semble avoir coupé la jonction des chemins de fer Sommerfeld-Weisswasser et Sorau-Forst, après avoir avancé au-delà de Tzschscheln, à six milles à l'est de la Neisse.

La prise de Crossen hier a supprimé une garnison ennemie qui avait jusqu'ici empêché la pleine coordination de la 1ère armée ukrainienne du maréchal Konev, avec la 1ère armée russe-bleue du maréchal Zhoukov. Dans un secteur de vingt milles sur l'Oder, entre Crossen et la forteresse de Fuerstenberg, un combat violent se poursuit pour la possession de la rive ouest du fleuve. Mais ce secteur est dans la courbe de l'Oder, donc à l'est du véritable front de défense allemand.

Devant Berlin, les positions n'ont pas changé, mais Zhoukov pousse les préparatifs d'un assaut contre la capitale. Les contre-attaques allemandes contre l'aile droite de cette armée, en Poméranie, ont diminué, et les troupes russes semblent reprendre leur élan vers la côte de la Baltique.

Si les avant-gardes de Konev doivent ralentir leur marche, cette armée a pris hier plus de 80 centres dans la région déjà envahie du Brandebourg. En plus de Crossen, ces troupes ont pris deux autres grandes villes, Bobersberg et Christianstadt; près des Sudètes, elles se rapprochent de Gorlitz, centre de communications à un peu plus de 30 milles de Dresde. L'artillerie de siège continue de bombarder Breslau, dont la garnison, selon Berlin, a repoussé un ultimatum des Russes.

LA CHARTE DE L'ATLANTIQUE

La rumeur se répand à Londres que M. Churchill demandera un vote de confiance la semaine prochaine au sujet des décisions prises à Yalta. Mais le débat promet d'être orageux et cette fois ce ne sont pas seulement ni même surtout les éléments de gauche qui vont se porter à l'attaque de la politique de Crimée.

C'est un député conservateur, M. Douglas-Lloyd Savory, qui a demandé aujourd'hui à M. Eden aux Communes: "Etant donné que la Galicie orientale n'a jamais appartenu à la Russie, quelle preuve M. Churchill a-t-il que les habitants de la partie de la Pologne à l'est de la ligne Curzon désirent être incorporés à la Russie?" M. Eden a répondu que la Chambre connaît la force du mouvement national ukrainien "qui existe depuis plusieurs années dans ce territoire" et que l'on ne peut pas s'attendre à ce que le gouvernement possède des indications précises et à jour sur la question.

M. Savory a repris, aux applaudissements d'un bon nombre de députés: "N'êtes-vous pas obligés par la Charte de l'Atlantique de tenir compte de ces populations avant de les transférer?" Il ne s'agit pas ici, a répondu M. Eden, d'une question purement polonaise, mais aussi dans une bonne mesure d'un problème ukrainien, et je n'ai pas d'information exacte et à point là-dessus, bien que je sache qu'il y a dans cette région une forte majorité ukrainienne.

Un député travailliste, M. Richard Stokes, a demandé: "Comment alors le gouvernement a-t-il pu arriver à sa décision s'il n'a pas les renseignements exacts?" Le ministre a répondu que le débat sur toute cette question aura lieu la semaine prochaine. Le major-général sir Alfred Knox, député conservateur, s'est écrié: "N'est-ce pas une reddition à la politique de puissance?" Cette déclaration aussi a soulevé des acclamations.

Si le débat se poursuit sur ce ton la semaine prochaine, la majorité de M. Churchill pourrait bien diminuer. Tant que la principale tâche reste de finir la guerre, le gouvernement anglais peut invoquer l'argument qu'on ne change pas de cheval en traversant la rivière, mais à la conférence de Yalta on s'est beaucoup plus occupé de la paix que de la guerre. Les cruriers dans ce domaine peuvent être plus graves et plus durables et le règlement de la question polonaise restera la pierre de touche par excellence pour juger la paix. Il serait fort curieux et en même temps révélateur qu'à la suite des concessions faites à M. Staline le gouvernement Churchill soit maintenu au pouvoir par l'aile gauche de la Chambre.

L'AIDE A LA FRANCE

Après l'échec du projet de conférence entre MM. Roosevelt et de Gaulle, l'on a recouru à un autre moyen pour communiquer au gouvernement français des renseignements sur la conférence de Yalta. Une dépêche de Paris rapporte que le gouvernement français pro-

céde à un échange de vues avec les autres gouvernements alliés au sujet des décisions prises par les "Trois". A Washington, on a appris que la France a demandé et reçu l'assurance de la part des Etats-Unis que MM. Roosevelt, Churchill et Staline n'ont conclu à leur récente réunion aucun accord secret quant au gouvernement des pays libérés.

Le refus du général de Gaulle d'aller rencontrer le président Roosevelt a causé une forte impression à Washington; on y considère que les relations entre les deux pays deviennent un peu moins cordiales et l'on croit que cela continuera pour quelque temps. La principale cause de cette tension, ce sont les souffrances du peuple français, notamment le manque de vivres, de combustible et de vêtements. Les Français reprochent aux Etats-Unis de ne pas remédier assez vite à cette situation, mais les Etats-Unis disent qu'il faut attribuer le retard aux difficultés du transport maritime et aux autres facteurs qui déterminent la guerre.

Quelles que soient les raisons, le fait demeure. Il y a déjà quelques semaines un correspondant anglais insistait sur l'importance de cette question. Il faut absolument, écrivait-il, envoyer immédiatement des secours à la France pour favoriser la restauration de son organisation interne. Si ces secours sont retardés les résultats politiques peuvent être sérieux; la France a besoin de l'aide la plus immédiate et ce serait le comble de la folie que de retarder ces secours.

Toute notre politique, continuait ce correspondant, a été fondée sur l'assurance et la promesse que la libération améliorerait sensiblement les choses. Au point de vue politique, il est tout aussi nécessaire de réussir à restaurer les pays libérés, qu'il pouvait être militairement indispensable d'envahir le continent avec succès. C'est une condition primordiale de la justification de la politique alliée auprès des Français et des autres peuples. Nous avons exigé la résistance à l'Allemagne, tandis que la propagande allemande ne cessait de répondre qu'une victoire alliée entraînerait le chaos économique et l'anarchie politique. Nous devons, à tout prix démontrer que notre capacité d'organisation peut éviter ce résultat. Ce journaliste concluait: "Nous devons montrer à ces peuples, dont plusieurs ont été influencés par la propagande naziste et qui sont accablés d'épreuves, que nous pouvons restaurer leurs pays. Il faut créer l'impression que l'ennemi était le destructeur et que nous sommes les constructeurs. Cela est urgent et important; on ne peut pas en exagérer la nécessité."

Il faut admettre que les circonstances atténuantes sont vraies. Il y a eu une erreur de calcul au sujet de l'Allemagne. Après l'invasion, on a pensé qu'elle craverait et les Etats-Unis ont accentué leur effort dans le Pacifique. La résistance allemande a exigé une tension qui dépasse les prévisions. Mais après les promesses faites aux pays alliés occupés pour y encourager la résistance, les meilleures raisons du monde n'excuseront pas un insuccès.

FRONT DE L'OUEST

La 1ère armée canadienne s'est emparée aujourd'hui de la forteresse de Goch, dans le secteur nord du front de l'ouest; ce sont des unités écossaises qui ont remporté ce succès; elles sont à liquider les derniers îlots de résistance dans la partie sud de la ville. Goch, à huit milles au sud de Clèves, marquait l'extrémité nord de la ligne Siegfried originale. Derrière se trouve une clairière où l'on n'a repéré aucune fortification allemande permanente.

D'autres troupes de cette armée poursuivent le siège de Calcar.

Au centre du front, la 3e armée étatsunienne a avancé de cinq milles dans la vallée de la Moselle vers le Rhin et a pris onze villes allemandes dans un assaut livré la nuit dernière et aujourd'hui. Elle est à l'offensive sur un front de 50 milles, dans les monts Eifel, entre Prum et Trèves, et ses avant-gardes sont à moins de deux milles de Sarrebourg.

Au flanc sud du front, la 7e armée étatsunienne a avancé jusqu'à moins de trois milles de Sarrebruck; ses troupes ont de nouveau franchi la Sarre et pris le village allemand de Klein-Blittersdorf; elles sont dans la banlieue de Forbach, centre ferroviaire français situé tout près de Sarrebruck.

IWO

L'amiral Nimitz a annoncé aujourd'hui que les troupes étatsuniennes avancent sur l'aérodrome central d'Iwo-Jima; à certains endroits elles ont gagné mille verges. L'amiral a révélé que pendant les quarante-huit heures qui ont suivi le débarquement sur l'île, environ 600 fusiliers marins ont été tués ou sont disparus; on a évacué 3,063 blessés pendant la même période.

Les Etats-Unis occupent maintenant le tiers de l'île et ont commencé l'encerclement de l'autre aérodrome. Il faut conquérir chaque pied sous le feu continu de l'ennemi, sur des pentes rocheuses parsemées de revolements, de nids de mitrailleuses, de radoutes, et d'autres ouvrages défensifs. Les mines et les pièges à chars ajoutent encore aux difficultés de l'opération.

La radio japonaise dit que les fusiliers marins continuent de débarquer sans interruption sur l'île, mais affirme que les Etats-Unis subissent des pertes considérables en hommes et que les Japonais ont détruit plus de cent chars aux envahisseurs. Un membre de la diète japonaise a déclaré: "Nous devons exécuter la bataille d'Iwo-Jima, sans quoi tout le pays sera ouvert d'événements." — Paul SAJJUCL

LA SESSION PROVINCIALE

Montréal aura une Cour de magistrat

Cinq juges à nommer — Le bill Duplessis sur les allocations familiales adopté par une majorité de 17 — Trente millions pour la voirie — Un amendement de M. Laurendeau — Une mise aux voix sur une décision de l'orateur donne une majorité de 8 aux ministériels

Par Louis ROBILLARD

Québec, 21-II-45. — L'Assemblée législative a donné son agrément — non unanime, il va sans dire — à quatre bills ministériels au cours de la journée d'hier; de 3 h. à 11 h. Les débats ont donné lieu à trois mises aux voix; la plus grosse majorité du gouvernement fut de 17 et la moins forte 8.

La Chambre a agréé le bill Duplessis sur les allocations familiales, elle a autorisé la création d'une Cour de magistrat à Montréal; elle a donné son assentiment à des travaux de voirie au montant de 830 millions et permis de porter à sept tonnes le poids du véhicule de ferme susceptible de jouir d'un tarif de faveur.

Allocations familiales

Le bill Duplessis sur les allocations familiales a donné lieu hier près-midi au troisième vote enregistre depuis l'ouverture de la session. Cette fois, le gouvernement a obtenu une majorité de 17 voix, soit de moins que lors de la première mise aux voix, à la séance du mardi 13 février.

Le scrutin d'hier a donné le résultat suivant: 51 en faveur du bill et 34 contre. Tous les ministères, et il va sans dire, ont donné leur vote pour la mesure; du premier ministre; les trois députés du Bloc populaire, MM. André Laurendeau, Albert Lemieux et Ovide Bergeron, et sont aussi ralliés à la proposition ministérielle de même que M. René Chalouit. Mais M. David Côté (C.C.F.) s'est opposé au bill tel que présenté.

Le débat a porté sur le projet Duplessis à être court. Les opposants libéraux ont laissé passer les

résolutions et les deux premières lectures du bill sans élever la voix. Mais sur la troisième lecture, comme la gauche de M. Godbout exprimait son dissentiment, M. Duplessis a demandé l'appel des noms afin d'en inscrire le résultat aux procès verbaux.

Les attitudes

Voici les attitudes prises par les chefs de partis, hier après-midi, sur le bill Duplessis relatif aux allocations familiales.

M. Godbout dit que l'opposition libérale est en faveur du principe du projet de loi. Il souligne que lors des débats antérieurs on s'était attaché à démontrer l'imprudence d'accorder deux blancs-seings au gouvernement. Il exprime son désir de voir le gouvernement conclure avec le pouvoir fédéral des ententes qui permettront à la population du Québec de retirer des allocations familiales et que des ententes sauvegarderont et garantiront les droits et les prérogatives de la province.

M. Laurendeau croit que le fait d'accorder deux blancs-seings au gouvernement comporte des dangers. Nous aurions voulu savoir, dit-il, quel genre d'entente le gouvernement de la province a l'intention de conclure et si ces ententes auront pour résultat de rendre constitutionnelle une loi que l'on prétend inconstitutionnelle. Nous avons, ajoute le chef du Bloc populaire canadien, voulu montrer les dangers d'avoir l'air d'autoriser par des ententes des empiètements du pouvoir central dans le domaine de l'éducation et de la famille.

"On a suggéré, ajoute encore M.

Laurendeau, que la négociation d'entente et la loi actuelle pourraient avoir pour résultat de retarder le paiement des allocations familiales. Nous tenons à bien préciser que nous sommes favorables au principe des allocations familiales et que nous ne voulons pas qu'il y ait de retard dans leur paiement. C'est pour cette raison que nous voterons en faveur du bill no 2.

M. René Chalouit dit qu'il a voulu montrer que la loi fédérale est dirigée contre les familles nombreuses et qu'elle constitue un attentat contre l'autonomie provinciale. Il approuve le bill et votera avec les ministériels.

M. David Côté (C.C.F.), soutient de nouveau qu'il existe des moyens légaux de faire déclarer si la loi est constitutionnelle ou non; cela ne veut pas dire cependant que je sois contre les allocations familiales, dit-il. Au contraire, mon parti a été le premier à les insérer dans son programme.

M. Côté présente un amendement au bill Duplessis mais il est déclaré irrégulier par le président de la Chambre. Finalement, le député de Rouyn-Noranda retire son amendement.

M. Duplessis résume succinctement l'attitude de son gouvernement relativement aux allocations familiales. La loi est claire, dit-il, elle affirme la volonté de la province de Québec de conserver nos droits et de collaborer avec le fédéral pour l'établissement d'un système d'allocations familiales juste et efficace. Nous n'avons pas le dernier mot au sujet de la loi fédérale, ajoute le premier ministre; c'est le pouvoir central qui le possède. Nous avons cependant le dernier

(suite à la dernière page)

Directeur : Georges PELLETIER

A la Société médicale

Une séance consacrée à la pénicilline — Etude des docteurs Armand Frappier et Lucien Sylvestre... La Société médicale de Montréal tenait hier soir à l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal la troisième séance de la session de 1945.

Quant à l'extraction de la pénicilline, on a maintenant le choix entre deux modes: l'extraction directe et à froid par des solvants organiques ou bien l'extraction après absorption sur des poudres actives.

Grande labilité de la pénicilline. Une des propriétés négatives les plus importantes de la pénicilline, c'est une extrême labilité sous l'effet de l'acidité, de la chaleur et surtout en présence d'une enzyme, appelée pénicillinase, sécrétée par certains microbes et capable de détruire, en un rien de temps, des quantités formidables de pénicilline.

Comité d'étude sur la pénicilline. Informé de certaines réactions survenues à la suite de l'inoculation de la pénicilline chez les patients, le Dr Frappier se demande si on ne devrait pas constituer des comités locaux d'étude de la pénicilline, chargés de recueillir les observations et de renseigner les médecins.

Utilisation préventive de la pénicilline. Le conférencier s'élève contre l'usage aveugle et empirique des sulfamidés et de la pénicilline, qui ne sont pas des panacées universelles et dont on ne doit pas faire une escauquelles le thérapeute peut plus récemment sembler justifier l'usage préventif de la pénicilline chez les sujets blessés ou chez les opérés, la dose préventive étant évidemment inférieure à la dose curative.

Le Dr Frappier décrit ensuite les recherches faites par MM. M. P. Panisset et A. Borduas à l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de l'Université de Montréal, dont il est directeur, sur le perfectionnement d'un mode d'extraction de la pénicilline.

Il signale que des développements merveilleux surviendront encore en antibiothérapie et termine en disant: "Sulfamidés et pénicilline sont de l'officine du grand Apothicaire, car l'art de guérir est divin. Drogues merveilleuses, grâce auxquelles le thérapeute peut plus qu'il ne sait!"

A la suite du travail du Dr Frappier, il y a eu discussion. Y prirent part le Dr Albert Bertrand, de l'hôpital Notre-Dame; le Dr Alphonse Bernier, de Saint-Luc; le Dr Sylvester, de l'hôpital de la Croix-Rouge; le Dr Yves Chaput, Léopold Morissette, Roma Amyot, V. Latraverse, tous quatre de Notre-Dame; et George Pearson, de Sainte-Jeanne d'Arc et de l'hôpital Général de Verdun.

Après l'assemblée, les assistants visiteront les laboratoires de l'Institut, en particulier ceux de la dessiccation du sérum normal humain. Au milieu de la réunion, le Dr Paul Letondal suspendit l'assemblée pendant cinq minutes afin de permettre aux assistants de voir de près les démonstrations pratiques du Dr Frappier et de permettre aux médecins qui désiraient faire partie de la Société médicale de remplir les formulaires d'admission. Vingt médecins donneront immédiatement leurs noms.

Le président dit ce qui suit sur le sujet traité hier soir: "La pénicilline, pas plus que les sulfamidés, n'est un panacée contre les infections. Pour réussir, il faut que le médecin fasse un diagnostic précis de l'infection afin d'en déterminer la vraie cause et l'agent microbien en question.

"Dans ces conditions seulement, l'on obtiendra des résultats. Il faut mettre en garde le public contre l'emploi irréflecti de la pénicilline comme des sulfamidés; l'emploi immodéré de ces remèdes peut amener de terribles complications s'il n'est fait sous la surveillance du médecin".

On annonce que le prochain "Dimanche du praticien" aura lieu à l'hôpital Saint-Luc, le dimanche 4 mars, et sera consacré à la chirurgie. N. B. — Nous donnerons demain un résumé de l'étude du Dr Sylvestre.

Demande de contrats pour les arsenaux. Québec, 21 (C. P.). — Le comité administratif de la ville de Québec a passé hier soir une résolution demandant au gouvernement fédéral "de donner plus de contrats à l'arsenal de Saint-Malo et à celui des environs de Valcartier. La résolution affirme qu'il y a actuellement 7.000 employés dans les arsenaux et à la même période l'an dernier, il y en avait 14.000." La résolution affirmait aussi que "les autres usines de guerre, comme l'usine Bouchard et Chériar, près de Montréal, ont quantité de travail sur le chantier."

Les romans de Jules Verne. L'île mystérieuse — 3 volumes \$3.00 Les enfants du capitaine Grant — 3 volumes \$3.00 Michel Strogoff — 2 volumes \$2.00 20.000 lieues sous les mers — 2 volumes \$2.00 Le tour du monde en 80 jours — 1 volume \$1.00 Cinq semaines en ballon — 1 volume \$1.00 (N.B. — Ajouter dix sous pour frais de port)

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Les concerts Symphoniques

Cette année, l'Orchestre des Concerts Symphoniques a des points faibles; il est inutile de le cacher, puisque tous les abonnés ont pu s'en apercevoir. Quelques oeuvres ont été fort bien exécutées, d'autres ont été jouées assez médiocrement, d'autres enfin... mieux vaut n'en point parler. Dans l'ensemble, le concert d'hier soir a conservé une tenue très convenable, en dépit de certains défauts passagers. On pourrait en dire autant de tous ceux que dirige Defaux, car, qu'on aime ou non ses interprétations, il faut admettre qu'il obtient ce qu'il veut de ses musiciens.

Il n'y a guère à reprendre à l'ouverture de Don Giovanni, par laquelle s'ouvrait le programme. Defaux peut ne pas être un Mozartien accompli, il n'en est pas moins un excellent interprète de musique dramatique, ce qu'est l'ouverture en question. Quant à la symphonie Rhenane, il l'a fait chanter, et c'est l'important. Ce n'est pas une oeuvre profonde ni une parfaite symphonie, mais c'est peut-être l'une des plus belles créations de l'école romantique, l'une des plus romantiques en tout cas. Et si le premier mouvement a laissé une impression de hâte éreintante, les quatre autres ont été joués avec tout le charme qui en est l'essence.

Le soliste était le célèbre violoniste Yehudi Menuhin, dans le concerto de Brahms. Et je dois avouer qu'il m'a fortement déçu. On ne peut nier qu'il ait beaucoup de style, mais c'est un peu comme si on disait d'une femme qu'elle a de la personnalité: ce qui signifie d'habitude qu'elle n'est pas jolie. Menuhin a du style, mais il n'a pas de sonorités; il n'a guère de chaleur et ne semble pas s'intéresser à ce qu'il joue. Et malgré un orchestre fort convenable, on l'on pouvait remarquer un hautbois un peu mince, mais d'une sonorité toute féminine, l'exécution du concerto de Brahms a été l'une des plus intéressantes qu'on ait entendues depuis longtemps.

Romain-Octave PELLETIER

En faveur de deux unions. Kingston, Ont., 21 (C.P.). — Les employés expérimentés et non expérimentés des usines de l'Aluminium Company of Canada, dans un vote sur l'application d'un contrat collectif, a rejeté hier le conseil des employés, l'agence reconnue, pour choisir de préférence deux unions internationales, l'Association internationale des machinistes et la division de l'aluminium, les ouvriers unis de l'acier de l'Amérique.

Les ouvriers expérimentés ont voté 204 contre 72 en faveur de l'association internationale des machinistes, une filiale de la Fédération américaine du travail, tandis que les ouvriers non expérimentés ont voté 910 à 487 pour l'union des ouvriers de l'acier, une filiale du C.I.O.

Le vote a été fait à la demande du bureau des relations du travail.

Le bureau prêt à approuver les augmentations. Washington, 21 (A.P.). — Le Bureau du travail en temps de guerre a annoncé hier soir qu'il approuverait les augmentations de salaires de 145.000 employés de saison et de 50.000 ouvriers de filature, s'il réussit à faire valoir ses vues contre le stabilisateur économique, Fred Vinson.

Le bureau a publié ses décisions longtemps attendues dans ces deux cas, mais n'a pas encore considéré les items argent tant que sa lutte avec M. Vinson n'était pas terminée.

Ces décisions ont fait suite à des menaces de grève dans les deux industries.

Tactiques du moyen âge utilisées à Manille

On essaie de briser, à l'aide de canons et de mortiers, des murs d'une épaisseur de 40 pieds à leurs bases — Des combats acharnés se poursuivent — Selon McArthur, la bataille en cours est l'une des plus coûteuses de la guerre du Pacifique

Manille, 21 (A.P.). — Pour déloger les Nippons des fortresses de Manille on a recours aux vieilles tactiques du moyen âge. Les pertes japonaises pour la semaine dernière s'élevèrent à 24.000.

Les canons et les mortiers, placés à 40 pieds des murs, essaient d'ouvrir un passage aux tanks et à l'infanterie afin d'éliminer ce qui reste de la garnison nipponne et libérer presque 7.000 civils.

Le général MacArthur déclare aujourd'hui dans son communiqué que les troupes japonaises sont maintenant renfermées dans un espace de 1200 verges par 800. "Le combat, dit-il, se continue avec la plus sauvage férocité sans discernement pour les non combattants et la propriété civile".

A Corregidor, les deux entrées du tunnel sont bloquées par des explosifs et les troupes sont obligées de passer par-dessus les murs en ruine.

Le général MacArthur dit que cette bataille est l'une des plus coûteuses et des plus acharnées de la guerre du Pacifique; les pertes ennemies sont là pour l'attester: 92.000 pour six semaines de bataille. Les pertes américaines sont de 12.929 tués, 245 disparus et 10.998 blessés.

Le général MacArthur dit que les Japonais se sont emparés des propriétés privées et ont envoyé à Tokio des vivres volés.

Quatre cents Japonais se sont retirés sur une butte au sud-est du fort William-McKinley, capturé hier. Ils ont refusé d'accepter un ultimatum qui leur avait été soumis. Les avions et l'artillerie ont immédiatement ouvert le feu sur les ennemis et tard hier plusieurs Nippons étaient abattus.

Au sud de l'intramuros les Américains ont nettoyé les poches ennemies près de l'université des Philippines.

Des bombardiers lourds et des bombardiers moyens ont attaqué

Ouvrages intéressants. Histoire de la province de Québec (13 vols par Robert Rumilly) 16.25

Mission à Moscou par Joseph E. Davies... 3.15 Musique — Léo-Pol Morin... 2.15 Les Cahiers des Dix — no neuf... 1.90 La Caravane humaine Comte J. Du Plessis... 1.90

Service de Librairie du "Devoir"

PRESCRIPTIONS 5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION R service rapide SERVICE JOUR et NUIT PHARMACIE MONTREAL Charles Duquette, propriétaire HA. 7251

qui lui était due pour travail supplémentaire dans la marine américaine. La loi autorisant le paiement de cette somme a été passée aujourd'hui par la Chambre des représentants et envoyée au sénat pour approbation.

Cherchez-vous un imprimeur? Adressez-vous à L'IMPRIMERIE POPULAIRE

L'IMPRIMERIE POPULAIRE EDITRICE DU JOURNAL LE DEVOIR

CARTES DE VISITE - TETES DE LETTRES TRAVAUX DE VILLE - FAIRE-PART MENUS - FACTURES - PROSPECTUS PROGRAMMES - LIVRES - AFFICHES CATALOGUES - BROCHURES PERIODIQUES - JOURNAUX

La pénicilline

Les sulfamidés et la pénicilline ont ramené la thérapeutique étiologique antimicrobienne. Les maladies infectieuses composent environ 45 pour cent du total des maladies. Les découvertes de la chimiothérapie et de l'antibiothérapie ont chassé le pessimisme thérapeutique de l'esprit du médecin.

L'antibiothérapie est la prévention ou le traitement des maladies infectieuses par des substances extraites des microorganismes, ou des milieux où ils ont végété, et dont on ne connaît pas encore la composition chimique ou dont on n'a pas encore effectué la synthèse.

Après avoir fait un historique rapide de la découverte des antibiotiques, en particulier de la pénicilline, de la tyrothricine et de la viovicilline, le Dr Frappier décrit les méthodes de culture en surface et en profondeur permettant d'obtenir la pénicilline brute à partir de la moisissure pénicillium notatum. L'avenir est à la méthode des cultures en profondeur dans des réservoirs, aérés sous pression.

Avis de décès

BISSONNETTE. — A Beauharnois, le 19 courant, à l'âge de 87 ans, au presbytère de son fils, curé de Vendroit, est décédé M. Arcade Bissounette, autrefois des Gèdres. Un premier service sera chanté à Beauharnois, à 10 heures, mercredi, et un service aux Gèdres, également à 10 heures, vendredi.

Nécrologie

BERGERON. — A Montréal, le 19, à 47 ans, Mme Diéoudonné Bergeron, née Juliette Drapeau. BOUCHARD. — A Montréal, le 19, à 43 ans, Emmanuel Bouchard, fils de feu Georges Bouchard. BRISEBOIS. — A Montréal, le 19, à 42 ans, Florence-Mary Iles, épouse de Christian Brisebois. COLLIN. — A Montréal, le 19, à 88 ans, Mme Noé Collin, née Océlla Lafontaine. CORNELLIER. — A Montréal, le 19, Mme André Cornellier, née Monastasse, Germaine. DION. — A Montréal, le 19, à 73 ans, Alfred Dion, époux de feu Marie-Louise Collette. GALIPEAU. — A Longueuil, le 19, à 70 ans, Israël Galipeau, époux de Laura Page. GOULET. — A Montréal, le 19, à 73 ans, Mme Napoléon Goulet, née Laura Perreault. LADOUCEUR. — A Montréal, le 19, à 75 ans, Téséphore Ladouceur, époux de Delphine Despatie. LALUMIERE. — A Saint-Hubert, le 19, à 75 ans, Joseph Lalumière, fils d'Emery Lalumière. LANGLOIS. — A Montréal, le 19, à 31 ans, Mme Berthold Langlois, née Giroux, Albertine. LAROCHELLE. — A Farnham, le 19, à 73 ans, Cordélia Racineau, épouse de feu Théophile Larochelle. MENARD. — Ville LaSalle, le 19, à 79 ans, Marie-Ermina Rougeau, épouse de feu Julien Ménard. SAVARIA. — A Boucherville, le 19, à 74 ans, Théotime Savaria, époux de feu Louis Desmarceaux. TOUSIGNANT. — A Montréal, le 19, à 63 ans, Wilfrid Tousignant.

A L'ETRANGER

A New-York, le Dr Ellice M. Alger, spécialiste en ophtalmie et gagnant de la médaille d'or Leslie Dana, donnée à tous les ans, par l'Association de recherches en ophtalmie. A New-York, Arne Laurin, ancien rédacteur en chef de la Presse de Prague, il demeurait à New-York depuis six ans. A Orange, N.-J., le Dr Richard Piganelli, spécialiste des yeux. A Mexico, le général Maximino Gamacho, secrétaire des Communications et frère aîné du président Manuel Avila Gamacho.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS Imprimés ou gravés Prix et spécimens sur demande L'Imprimerie Populaire, Limitée 430, Notre-Dame est, Montréal Tél. BÉLAI 3361

CALENDRIER

Tableau du calendrier pour le mois de février 1945, indiquant les jours de la semaine et les dates.

WILLIS & CO. LIMITED SEMAINE DE L'ORGUE du 26 février au 3 mars inclusivement vous invitent à leur studio d'orgue pour entendre L'Orgue MINSHALL L'on donnera des démonstrations tous les jours de 10 h. 30 à 12 h. 30 (midi) de 2 h. 30 à 5 h. 30 sauf le mercredi, jour où le magasin ferme à 12 h. (midi). Ce bel instrument aux sonorités magnifiques, qui a sa place tant à l'église qu'au foyer, donne entière satisfaction et jouit d'une vogue croissante dans le domaine musical. Sa grande souplesse d'expression sera démontrée par M. LINCOLN J. GRUHN Organiste WILLIS & CO. Limited 1220 ouest, rue Sainte-Catherine MA. 3743 Angle Drummond Maison fondée en 1871

Lechasseur Soutenez leur moral en leur envoyant DES LIVRES Les hommes et les femmes des forces armées ont besoin de toutes les publications que vous pouvez dénicher à la maison ou au bureau. Déposez-les dans les barils destinés à cet usage dans les bureaux de poste et dans plusieurs épiceries et librairies. OÙ LES VÊTEMENTS FASHION-CRAFT SONT À L'HONNEUR.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

L'enquête royale sur les Coopératives

Les Pêcheurs-Unis de Québec présentent un important mémoire — M. Parent et la coopérative de Normandin

La Commission royale d'enquête sur les coopératives entre aujourd'hui dans sa troisième journée de session à Montréal.

Ce matin, les Pêcheurs-Unis de Québec ont présenté leur mémoire. M. Jean-Alexandre Boudreau, de Ste-Anne de la Pocatière, secrétaire général de cette coopérative, a donné la lecture.

Le mouvement coopératif actuel des Pêcheurs-Unis, dû à l'initiative de l'École supérieure des pêcheries de Sainte-Anne de la Pocatière, fut fondé en 1938.

Les coopératives locales s'occupent de la préparation, de la classification et de l'emballage des produits de leurs membres.

La fédération des "Pêcheurs-Unis de Québec" constitue elle aussi une entité légale distincte.

Pour ouvrir le marché de Montréal Pour accomplir efficacement ce travail, les opérations sont divisées en deux secteurs: la production et les achats et ventes.

Les coopératives de pêcheurs en Gaspésie ont prouvé que l'ancien système des grandes compagnies et du commerce à base de profit était absolument inefficace.

L'influence de la fédération des "Pêcheurs-Unis de Québec" dépasse cependant de beaucoup l'économique; elle atteint le social et le civique par répercussion.

Les pêcheurs organisés sont devenus les maîtres de leur destin économique et par le fait même ils sont devenus de meilleurs citoyens.

Procès de trois Indiens à Québec

Ils sont accusés de ne s'être pas conformés aux règlements de la mobilisation — Documents officiels de la capitulation de Québec et de la proclamation de 1763, invoqués par leur procureur

Québec, 21 (D.N.C.) — La capitulation de Québec et la proclamation de 1763 sont au nombre des documents officiels invoqués ce matin en Cour des Sessions de la Paix par trois jeunes gens accusés de ne s'être pas conformés aux règlements de mobilisation.

Les accusés sont trois Indiens du Village-Huron, MM. Armand, Jean-Paul et Omer Grosblond. Ils ne nient pas qu'ils aient refusé de répondre aux appels qui leur avaient été envoyés relativement au service militaire.

Le procureur, Me Gabriel Mercier, a exposé que dans la capitulation de Québec et dans divers traités conclus par la suite, les Indiens sont considérés non pas comme des sujets, mais comme des nations alliées.

Me Mercier fit ensuite une étude fouillée des vieux traités. Il soumit enfin que même si le tribunal venait à la conclusion que les Indiens sont sujets au service militaire, ils sont justifiables de n'avoir pas répondu à l'appel à cause des promesses et des instructions récentes formulées par de hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral.

Le tribunal a été présidé par le juge Emile Gagnon.

Capture du centre routier de Svornik

New-York, 21 (A.P.) — Les troupes de libération du maréchal Tito ont capturé l'important centre routier de Svornik, à 75 miles au sud-ouest de Belgrade en Bosnie, après un combat acharné qui a duré plusieurs jours; c'est ce que nous a appris aujourd'hui un communiqué de la radio yougoslave enregistré par la commission fédérale des communications.

Le communiqué déclare que des parties de la 22ème division allemande furent détruites au cours du combat et que seuls quelques renforts ennemis ont survécu et qui restait de la division du complet anéantissement. Les pertes subies par la division s'élevaient à 8,500, dont 2,500 morts, de déclarer le bulletin de guerre. De plus, la plus grande partie de son équipement a été détruite.

Le sort du mikado

Tchoungking, 21 (A.P.) — Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, M. K. C. Wu, a dit aujourd'hui que le gouvernement chinois n'a aucune "intention particulière sur le sort à infliger à l'empereur du Japon" après la victoire et il a ajouté que cette question devra être soumise à la commission des Nations-Unies qui jugera les criminels de guerre.

Il dit que le délégué chinois au congrès international du travail à Londres, qui a demandé que l'empereur japonais soit jugé et puni comme criminel de guerre, a parlé en son nom personnel et non pas à titre de représentant du gouvernement chinois.

Raids massifs contre le Reich

Les principaux objectifs allemands sont Dortmund, Dusseldorf et Berlin

Londres, 21 (A.P.) — Les bombardiers alliés ont pionné l'Allemagne pour la neuvième journée consécutive aujourd'hui, dans un assaut contre Dortmund, Dusseldorf, Berlin et d'autres objectifs. Plus de 1200 avions de la R. A. F. et du C. A. R. C. ont pris part aux opérations.

Les émissions de la radio allemande ont ce matin fait entendre un flot d'avertissements mettant en garde la population contre les raids aériens auxquels ont pris part depuis le 12 février, environ 10,000 bombardiers lourds.

Le principal objectif des attaques nocturnes était Dortmund, centre de la Ruhr industrielle, où plusieurs chemins de fer venant de l'Allemagne centrale se rencontrent. C'est actuellement le principal corridor du système de communication ennemi qui nourrit le front d'ouest, particulièrement la région de l'offensive de la première armée canadienne.

Le ministère de l'air a déclaré que "cette grande usine industrielle avec ses nombreuses usines d'acier a été à moitié détruite par la R. A. F., mais ses centres de chemin de fer devront être atteints à de fréquents intervalles si nous voulons les empêcher d'opérer".

Les raffineries d'huile au sud de Dusseldorf, qui étaient de fréquents objectifs pour les raids américains, ont aussi été bombardées la nuit dernière par des bombardiers lourds américains, tandis que des avions pilonnaient Berlin en deux raids séparés, aux environs de minuit.

Toutes les escadrilles du groupe de bombardiers canadiens ont participé aux attaques de la nuit dernière de la R.A.F., contre l'Allemagne; le bombardement des raffineries d'huile de Monheim est un effort canadien.

Les usines saguenayennes

Un projet de loi de M. Talbot pour assurer la réouverture — Motion de M. Riendeau relativement à la betterverie de Saint-Hilaire — M. Chaloult présentera aujourd'hui sa motion contre la conscription

Québec, 21 (De notre envoyé spécial) — Le gouvernement Duplessis annonce ce matin la présentation d'une autre loi, Me Antonio Talbot, ministre de la Voirie, et député de Chicoutimi, en est le porteur et elle a pour titre: Loi concernant la réouverture des usines de la région de Chicoutimi.

La betterverie

De son côté, le député de Napierville-Laprairie, M. Hercule Riendeau, membre de l'Union nationale, présente une motion en ces termes au sujet de la betterverie de Saint-Hilaire: "Qu'il soit produit et déposé: 'Copie des ordres en conseil adoptés par le gouvernement de la province depuis le 1er janvier 1941, et se rapportant à la manufacture de sucre de betterave à Saint-Hilaire, comté de Rouville, et aux dépenses occasionnées directement ou indirectement aux contribuables de la province à ce sujet'."

Journée des députés

Aujourd'hui est la journée des députés à l'Assemblée législative, c'est-à-dire la séance consacrée aux motions.

L'état de Lloyd George toujours sérieux

Londres, 21 (A.P.) — L'ancien premier ministre de Grande-Bretagne Lloyd George est malade mais son médecin affirme que son état n'est pas critique.

Le tribunal se rend à Bordeaux

Le procès de Lavoie et Bonneau donné lieu à plusieurs péripéties — Interrogatoire du sergent Aumais — Les avocats des prévenus disent qu'ils réservent au jury de fortes surprises

Il semble que l'on doive en voir de toutes les couleurs au cours du procès de Lavoie et de Bonneau, un garde et un détenu de la prison de Montréal à Bordeaux, accusés du meurtre de Gérard Lauzon, décédé le 31 mai dernier, à la prison commune de Montréal, après avoir été roué de coups par ceux qui avaient charge de le surveiller.

Ce matin le tribunal, juge et jury, ainsi que les procureurs de la Couronne et des accusés, accompagnés de journalistes, se sont rendus d'Aubord à la maison d'un témoin, trop malade pour se rendre à la Cour, puis à la prison de Montréal, où ils ont pris connaissance des lieux où s'est déroulé le drame du mois de mai dernier.

De plus, les avocats des prévenus ont annoncé ce matin qu'ils réserveront au jury de fortes surprises d'ici quelques jours et que le procès pourrait bien, après certains témoignages, prendre une tout autre tournure.

Le sergent Aumais Flanqués de leurs garde-corps, les douze membres du jury ont quitté le Palais de Justice ce matin à 10 heures 30, et sont montés dans un autobus spécialement nolisé pour eux et qui leur était exclusivement réservé.

Le juge, les avocats et les journalistes ont pris place dans des automobiles de la Sûreté provinciale et se sont rendus à la demeure du sergent Arthur Aumais, au no 7293 de la rue St-Denis.

Le sergent Aumais, le chef des gardes de la prison de Bordeaux, a reçu cette délégation judiciaire dans la salle à manger de sa maison, où l'on avait installé des chaises à l'intention du juge et des jurés et une table pour le sténographe officiel.

On avait aussi amené les deux prévenus, Lavoie et Bonneau, qui ont fait le voyage dans une voiture spéciale, menottes aux poings et encadrés de deux constables de la police provinciale.

Contre-interrogatoire

Interrogé ensuite par les procureurs de la défense, Mes P. Pelletier et Fernand Drapeau, le témoin Me Trudeau, qui était fréquemment malade depuis quelques années et qui a dû s'absenter à plusieurs reprises pendant des périodes assez longues, le délégué alors ses pouvoirs au sergent Laporte ou à l'aspirant-sergent Ladouceur.

A la prison

L'enquête terminée, on remonta en voiture pour se rendre à la prison de Montréal, à Bordeaux.

Le Dr Zénon Lesage, gouverneur de la prison, souhaita en personne la bienvenue au juge Wilfrid Lauzon et aux personnes qui l'accompagnaient. Tout ce monde a rendu visite à l'infirmerie où Lauzon fut battu à mort et à la douche, qui fut la cause première de tout ce trouble.

L'Uruguay déclare la guerre à l'Axe

(Dernière heure) Montevideo, 21 (Reuter) — La Chambre des députés de l'Uruguay a approuvé aujourd'hui une loi déclarant la guerre aux pays de l'Axe. Le Sénat confirmera aujourd'hui cette décision.

Nos hommes d'affaires chez M. Duplessis

Une délégation de la Fédération des Chambres de commerce demande un ministère de la Jeunesse, l'électrification rurale ainsi qu'une aide aux municipalités pour la suppression des taudis

Québec, 21 (D.N.C.) — Le premier ministre a reçu cet avant-midi une importante délégation de la Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec. Les membres de l'exécutif lui ont présenté un mémoire contenant les principales résolutions adoptées au récent congrès provincial.

Mentionnons la création d'un ministère provincial de la Jeunesse, l'électrification rurale et tout particulièrement celle de la région de l'Abitibi et du Temiscamingue, une demande aux gouvernements fédéral et provincial d'aider nos municipalités dans la lutte contre les taudis.

Trois autres résolutions réclament la collaboration des gouvernements fédéral et provincial. Elles traitent de l'abolition du péage sur les ponts Jacques-Cartier et Victoria, de l'achèvement des travaux du canal Richelieu et enfin de la sauvegarde de l'autonomie provinciale.

En route... vers le \$1 million

La campagne de charité prend une tournure de plus en plus inquiétante — La Fédération n'a en caisse que 75 pour cent de l'objectif minimum, avec un montant global de \$617,120 — et il ne reste plus qu'une trentaine d'heures de sollicitation

La situation prend une tournure de plus en plus inquiétante à la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises et le succès de la campagne, si l'on en juge par l'allure à laquelle entrent les fonds, semble compromis.

"L'on ne doit pas oublier, dit Me Trudeau, que la Fédération supporte quarante œuvres pendant 12 mois et qu'elle ne fait qu'un seul appel par année à la générosité du public. Si elle renouvelait son appel au bout de six mois, un bon nombre de souscripteurs doubleraient leur souscription annuelle. C'est ce qu'on leur demande de faire d'ici jeudi soir en profitant des avantages du système à paiements différés et en s'engageant à donner un montant additionnel dans six mois. Seules des souscriptions additionnelles et importantes peuvent nous permettre d'obtenir l'objectif, dit en terminant Me Trudeau, et tous les citoyens qui le peuvent se doivent de faire toute leur part. Que l'on ne compte pas sur le concours du voisin, mais que chacun fasse ce qu'il peut. Qu'on n'attende pas la visite de l'auxiliaire. Qu'on envoie sa souscription additionnelle et le plus généreux possible à son comité paroissial ou au quartier-général de la campagne, 445, rue St-François-Xavier, Ma. 8101."

Crise ministérielle au Japon

Second remaniement du cabinet japonais, en onze jours

San-Francisco, 21 (A.P.) — L'agence de nouvelles japonaise Domei rapporte aujourd'hui que Hisatada Hirose a été démis de ses fonctions comme ministre sans portefeuille et secrétaire du cabinet, dans le cabinet japonais.

Il sera remplacé par le ministre des Finances Sotaro Ishiwata, qui a son tour sera remplacé par Juichi Tushima, vice-président de la Banque du Japon et président de la Compagnie de développement du nord de la Chine.

Procès de 33 Grecs

Athènes, 21 (A.P.) — On a commencé aujourd'hui le procès de 33 Grecs, dont trois anciens "quislings", accusés d'avoir prêté leur concours aux Allemands pendant l'occupation de leur pays.

Bombardier disparu avec son équipage

Dartmouth, N.-E., 21 (C.P.) — Les sept membres de l'équipage d'un appareil de l'aviation canadienne sont disparus en accomplissant une patrouille de routine au-dessus de l'Atlantique. Ce bombardier était stationné dans une base de l'aviation canadienne ici.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430, rue Notre-Dame, Montréal.



Mercredi, 21 février 1945

Programmes spéciaux

Radio-Canada à 5 h. 30 p.m. — "Piste du Sud" que Radio-Canada a inscrit à son théâtre, émission du mercredi, 21 février, à 9 heures du soir...

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles
6.00 La radio ce soir
6.15 Radio-journal
6.30 Causerie
6.45 Musique légère
7.00 Un homme et son péché
7.15 Métropole
7.30 Les soirées canadiennes
7.45 La fiancée du commando
8.00 Contable ou non
8.30 Ma chanson
9.00 Théâtre: L'Empreinte du diable
10.00 Radio-journal
10.15 Causerie de Roger Lemaire
10.30 Les chefs-d'œuvre du piano
11.00 Musique de danse
11.15 Musique
11.30 Orchestre
11.55 Intermède
12.00 Nouvelles
CBM-960 kilocycles
8.00 Programmé de la soirée
8.08 Intermède
8.10 La Source
8.15 Nouvelles
8.20 Sports
8.30 Sketch
8.45 Nouvelles de BBO
9.00 Intermède
9.30 Caroly Libert
9.45 Commentaires
9.50 Jolly Millar Time
9.55 Concerto Poltique
9.58 Camrades in Arms
9.59 Extra-time

Jeudi, 22 février 1945

Sommaire des postes locaux

- CBF-690 kilocycles
7.30 Nouvelles et musique
8.00 Radio-journal
8.15 Elevations
8.30 Post-pourri musical
8.45 Nouvelles
9.05 Musique
9.30 Les chansons que vous aimez
9.45 Mélodie
10.00 Ches Rose
10.15 Courrier-confidences
10.30 Vie de famille
10.45 Démenté soeur
11.00 Grande Soeur
11.15 Météore Rancourt
11.30 Joyeux Troubadours
11.45 Météore Rancourt
12.00 Questions nouvelles
12.30 Nouvelles
12.45 Réveil rural
12.59 Signal-horaire
1.00 Rue principale
1.15 Radio-journal
1.30 Vers le soleil
1.45 Les Liptonières
1.50 Vers le soleil
2.00 Colette et Roland
2.30 Intermède
2.30 La femme d'aujourd'hui
2.45 Chansonnette
3.00 Musique-hall
3.30 Nouvelles
3.35 Les chefs-d'œuvre de la musique
3.40 Radio-Collece
3.45 Radio-Collece
3.50 Radio-Collece
3.55 Réveil
4.00 Cotes de Bourse
4.00 A Radio-Canada ce soir
6.25 Intermède
6.30 Radio-journal
6.35 Revue de l'actualité
6.45 Musique
6.55 Œuvres de charité can.-françaises
7.00 Un homme et son péché
7.15 Métropole
7.30 Tommy Duchesne
7.45 Fantaisie musicale
8.00 Le quatuor Alouette
8.30 Le mot à l'usage
8.45 Radio-Canada
10.00 Radio-journal
10.15 M. Morissette Cause
10.30 Petite symphonie
11.00 Musique de danse
11.15 Musique
11.30 Musique du Nouveau-Monde
11.55 Intermède
12.00 Nouvelles
CBM-960 kilocycles
7.30 Radio-journal
8.00 Mariages et musique
9.00 Nouvelles
9.05 Relais de NFO
9.30 Les classiques de la musique
9.45 de la musique en travail
10.00 Émission éducative
10.30 Fantaisie en anglais
10.45 Winston Curry
11.15 Maîtres de la musique
11.45 Lucky Hilton
12.15 The Road of Life
12.30 Terme et ses produits
12.45 Signal-horaire
1.00 Vers le soleil
1.15 The happy gang
1.45 Mélodie
2.00 Die Sister
2.15 Life can be beautiful
2.30 Vaiss
2.45 Vaiss
3.00 A woman of America
3.15 Mr Perkins
3.30 Violette's family
3.45 High to happiness
4.00 Les Liptonières
4.15 Intermède
4.18 Causerie
4.30 Les compositions modernes
4.45 Réveil de chant
5.00 Front une family

Montréal et l'urbanisme

M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif a répondu hier assez

Images d'Épinal

Ouvrage captivant qui réunit des portraits de personnages appartenant à des pays, à des temps et à des milieux divers: Lyauté, Lindberg, l'Impératrice Eugénie, Chaplin, Albert Ier de Belgique, Georges V, Carol Ier de Roumanie, Nicolas II, etc.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

vement à M. Hermann Herry, architecte et urbaniste, qui venait de déclarer, à son arrivée de New-York quelques heures plus tôt, que Montréal doit modifier ses principes d'urbanisme pour se développer au point de vue économique.

Nous ne redoutons pour Montréal aucune période de stagnation qui serait attribuable à son service d'urbanisme, dit M. Asselin, parce que nous possédons déjà tout ce que M. Herrey nous reproche de ne pas avoir, à preuve le service d'urbanisme vient de soumettre un plan directeur préliminaire qui tient compte du développement futur de Montréal.

PIANISTE-PRODIGE BIENTOT A MONTREAL



Gilles Breton est à peine âgé de dix ans. Il vient de parcourir la province en tous sens dans une tournée. Montréal l'entendra au cours de mars dans un récital.

Nominations au Canadien National

M. T.-G. Watson, commissaire des impôts pour le réseau national, annonce la nomination de M. W. McLarnon au poste de sous-commissaire à Montréal et celle de M. G.-F. Keith au poste d'adjoint du commissaire pour la région de l'ouest avec bureau à Winnipeg.

M. William McLarnon est né à Belfast, Irlande, et débuta dans les chemins de fer avec le Canadian Northern en 1911 comme commis au service de l'exploitation. Il permuta au service légal puis au service des impôts et en juin 1915, s'enrôla pour service outre-mer.

La Société d'art contemporain

Le comité exécutif de la Société d'art contemporain, à sa première réunion tenue récemment, a élu les officiers suivants pour l'exercice 1945-46: président, M. L.-J. Barcelo, c.r.; vice-président, le professeur John-P. Humphrey; secrétaire, M. Allen Harrison; trésorier, M. Louis Muhlstock. Les autres membres du comité sont MM. John Lyman, le Dr Paul Dumas, Paul-Emile Borduas et Luc Choquette. Mlle Lucille Gardiner a été nommée assistante du secrétaire.

Les diners mensuels de la société auront lieu le deuxième lundi du mois.

La situation financière à Saint-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 21 (D.N.C.) — La vente des dernières obligations de la ville de St-Hyacinthe, en vertu du règlement municipal portant le no 617, établi nettement que la situation financière de la municipalité est des plus solides. La dernière émission d'obligations, au montant de \$225,000,000 s'est vendue à 3 p. c. en série de vingt ans. Elle a été achetée au prix de 99.68, par la Banque de Montréal et la maison L.G. Beaubien et Cie Limitée. Les soumissions reçues furent les suivantes: A. E. Ames and Co. Ltd, 99.11; Banque de Montréal et L. G. Beaubien et Cie Ltée, 99.68; Banque Canadienne Nationale, Desjardins et Couture Inc., Mills, Spence and Co. Ltd, Savard, Gouinlock and Co. Ltd, 98.86; Bell, Gouinlock and Co. Ltd, 99.07; Banque Royale du Canada, Burns Bros. and Denton Ltd, Fairclough and Co., 99.51; Wood, Gundy Corp. Ltd, 98.322.

Primeur mondiale!

Publication inédite de grande classe SERGE BROUSSEAU à l'honneur de présenter, pour la première fois dans l'histoire de l'édition au Canada, français: Un livre que même la France ne connaît pas encore.

Inédits de Léon Bloy

(édition originale) L'écrivain le plus spontané de la littérature catholique. Exemple sur vergé coquille, prix populaire \$1.25 Exemple numéroté de grand luxe \$2.00 (ajouter 30c de la poste) Un régal pour le lecteur et le bibliophile

Editions Serge 1396 ouest, rue Ste-Catherine (Ch. 321) - Montréal - PL. 7322

A la scène, au concert et à l'écran

"Le Pauvre sous l'escalier"

Samedi, les Compagnons de saint Laurent, rendaient hommage à leur ami, Henri Gheon. Les Compagnons sont les premiers à reconnaître ce qu'ils doivent à ce maître. Nous nous souvenons de ce temps où des "raffinés" disaient avec un certain mépris: "Les Compagnons? Bah! Ils ne jouent que du Gheon". Si les Compagnons font preuve aujourd'hui de cette sagesse dans le mouvement, de cette souplesse dans le jeu, de cette poésie scénique, c'est à Gheon qu'ils en doivent la plus large part. Car ce sont ces petites pièces, qui ont formé les Compagnons. Elles possèdent, presque autant que celles de Molière, cette poésie gymnique qui est le complément indispensable de la poésie verbale. Ceux qui ont joué Gheon savent quels jeux de scène, à quelle liberté de mouvements et de rythme prêtent ses pièces. Il est par trop facile d'expédier le cas de Gheon en déclarant pitoyablement que c'est un auteur pour patronages. Il suffit d'étudier quelque peu son théâtre pour découvrir le parfait équilibre du jeu, la rythmique sous-entendue mais présente sous chaque mot, le gros bon sens moliéresque et une psychologie des personnages qui ferait honte à plus d'un auteur de pièces analytiques. Si Gheon n'avait pas travaillé dans une telle hâte, nous aurions aujourd'hui plus d'un chef-d'œuvre. Gheon écrivait trop vite, il ne faisait qu'esquisser à gros traits certains de ses caractères. Mais il nous a laissé quand même des pièces comme "Le pauvre sous l'escalier", "Le comédien et la grâce", "La farce du pendu dépendu" et que d'autres, qui sont du meilleur cru français d'aujourd'hui.

"Le pauvre sous l'escalier" est, à proprement parler, la première pièce de Gheon catholique. La guerre vient de se terminer qui a emporté plus d'un ami, plus d'un frère. Gheon, pour sa part, y a perdu un ami sincère et franc, le capitaine Dupouey. C'est à la mort héroïque de cet ami que Gheon doit son retour à la foi de son enfance. Un ami, Jean-Pierre Alterman, lui suggère l'idée d'une pièce sur la vie de saint Alexis. Le sujet est difficile et se prête peu à la scène. C'est l'histoire d'un homme qui quitta sa femme, le soir de ses noces, pour aller vivre en mendiant dans un désert, puis sous le porche d'une église, et ensuite sous l'escalier de sa propre demeure; c'est aussi l'histoire de la fidélité de sa femme. C'est que Gheon vient de voir la fidélité admirable de l'épouse du capitaine Dupouey.

La gazette artistique

SAINT-DENIS: "Les Deux Gosses" avec Jacques Tavoli et Serge Grave. "Hôtel du Nord" avec Annabella, Jean-Pierre Aumont (du 17 au 22 février incl.)

ORPHEUM: "Souviens-toi du Jour" avec John Payne et Claudette Colbert (du 9 au 15 février incl.)

PALACE: "And Now Tomorrow" avec Alan Ladd, Loretta Young, et Susan Hayward (du 9 au 15 février incl.)

CAPITOL: "The Thin Man Comes Home" avec William Powell, Myrna Loy (du 16 au 22 février incl.)

PRINCESS: "Dark Waters" avec Merle Oberon, Franchot Tone et Thomas Mitchell (du 16 au 22 février incl.)

MONUMENT NATIONAL: "La Dernière Valse" présentée par les Variétés Lyriques. (22, 23, 24, 25, 26, 27 février et 1er mars).

EGLESE ST-VIAZENT D'OUTRE-MONT: Récital d'orgue de Marcelle Martin (26 février).

LE PLATEAU: Concert Symphonique, sous la direction de Desiré Delaunay. Soliste: Nehudi Menuhin, violoniste (ce soir).

FRANCE-FILM présente en récital Miliza KORJUS soprano-colatura la ravissante vedette du Music-Hall "THE GREAT WALTZ" un des plus retentissants succès du cinéma

ST-DENIS A L'AFFICHE SERGE GRAVE JACQUES TAVOLI LES DEUX GOSSES

LES JOIES ET LES MALHEURS DES PAUVRES ANNABELLA JEAN PIERRE AUMONT LOUIS JOUVET HARLETTY HOTEL DU NORD

ARCADE A L'AFFICHE MARCEL JOURNET JANINE SUTTO

"MONSIEUR ET MADAME UN TEL" ELISA GAREAU DENISE PELLETIER NICOLE BEGIN ROGER GARCEAU

DEANNA IN TECHNICOLOR With the Magic Melodies of JEROME KERMI DORIS DURBIN CANT HELP SINGING ROBERT PAIGE AKIM TAMIROFF

IL RESTE ENCORE QUELQUES BONS BILLETS POUR CE SOIR AU MONUMENT NATIONAL Harbour 2111 Bride in ans 45

EN HOMMAGE A HENRI GHEON (décédé en France occupée) Les "Compagnons" offrent à L'ERMITAGE CE SOIR et les 23 et 24 février (matinée le 24)

CAPITOL A l'affiche WILLIAM POWELL "The Thin Man Goes Home" - Aussi - "Tahiti Nights"

PRINCESS A l'affiche MERLE OBERON "Dark Waters" - Aussi - "Under Western Skies"

IMPERIAL DEUX DERNIERS JOURS CARMEN MIRANDA MICHAEL O'SHEA "Something for the Boys" Autre spectacle: "Carolina Blues"



HERVE BAILLARGEON, flûtiste, qui accompagnera Miliza Korjus, soprano-colouratura, dans deux des pièces qu'elle interprétera lors de son récital, vendredi soir au Saint-Denis.

L'horaire des spectacles

- ST-DENIS: "Les Deux Gosses" 12 h. 3 h. 15 h. 6 h. 10 h. 9 h. 35. "Hôtel du Nord" 1 h. 45, 5 h. 10, 8 h. 35. ORPHEUM: "Souviens-toi du jour" 9 h. 55, 12 h. 10, 2 h. 45, 5 h. 15, 7 h. 30, 10 h. 15. LOEWYS: "Can't Help Singing" 10 h. 45, 1 h. 10, 4 h. 30, 7 h. 25, 10 h. PALACE: "An Now Tomorrow" 11 h. 35, 2 h. 10, 4 h. 45, 7 h. 20, 9 h. 55. CAPITOL: "The Thin Man Goes Home" 10 h. 45, 1 h. 3 h. 35, 6 h. 50, 9 h. 45. PRINCESS: "Dark Waters" 11 h. 25, 2 h. 4 h. 40, 7 h. 20, 10 h.

L'histoire de l'art

Jeudi soir, le 22 février, à 8h., aura lieu à l'Université de Montréal (amphithéâtre H4) l'inauguration d'une série de conférences publiques sur l'histoire de l'art.

Ces cours, comme il a déjà été annoncé, seront donnés par MM. Venne, Parizeau, Bazin, Gagnon et Gauvreau.

Le doyen de la Faculté présentera lui-même les nouveaux professeurs et expliquera ce que la Faculté se propose de faire pour l'enseignement de l'histoire de l'art.

Visite à l'aqueduc municipal, hier

Si le public avait l'occasion de visiter les usines de filtration de l'aqueduc municipal, il serait plus porté à ménager l'eau et comprendrait plus facilement ce qu'il en coûte pour maintenir ce service indispensable. C'est l'opinion qu'ont exprimée plusieurs conseillers hier soir, à leur retour d'une visite à l'aqueduc.

Mais le personnage central de la pièce demeure ce pauvre et au-dessus duquel vivent des êtres affligés, la mère, le père, l'épouse. C'est sur cet escalier que sont gradées les émotions de la pièce. C'est le trait d'union entre la douleur et la vie de ceux qui semblent heureux. Pas un étranger n'y monte, c'est la barrière de la fidélité. Alexis rend son âme sous cet escalier qui était une souffrance de tous les jours, pour lui. En effet, il n'aurait qu'à gravir les escaliers et crier "Je suis Alexis!" pour terminer la son sacrifice. Il est placé sous la ten-



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Education familiale

L'enfant unique, l'ainé et le dernier des familles nombreuses

Vous étonnez-vous de voir inscrire sous cette rubrique l'éducation de l'enfant unique, celle de l'ainé et du plus jeune dans une famille de plusieurs enfants? Pas beaucoup, certainement, car nous avons tous rencontré de ces enfants égoïstes, parce que élevés seuls, adoués par des parents ayant concentré sur eux tous leurs espoirs, toutes leurs affections, n'ayant jamais rien su ou rien voulu leur refuser, sous prétexte qu'ils n'ont ou qu'ils n'ont plus que lui. Car l'enfant le plus difficile à élever est peut-être justement celui qui reste seul après la mort d'un frère ou d'une sœur et pour la santé duquel on tremble sans cesse, sans rime ni raison. Quant à l'ainé, bien des difficultés surgissent dans son éducation, sans que peut-être on y pense. Pendant un certain temps, il a pu jouer des prérogatives de l'enfant unique. Et puis, un beau jour, voici que se produit un décalage dans sa situation privilégiée: il lui faut partager l'affection et surtout l'attention de ses parents avec un autre, et cela ne va pas sans inconvénient, si le père et la mère n'y prennent garde. Dans une famille nombreuse, pour l'ainé qui des frères et sœurs suivent d'assez près, une autre difficulté surgit: son éducation pourra se trouver un peu négligée, sous prétexte qu'il est déjà assez grand pour se débrouiller tout seul, et qu'il lui faut au contraire bien souvent aider ses parents et s'occuper des plus jeunes (surtout s'il s'agit d'une fille). Enfin, le benjamin de la famille est l'enfant gâté, non seulement des parents, mais encore des aînés. Tout ceci mérite qu'on s'y arrête et qu'on y donne toute son attention. Nous parlerons seulement aujourd'hui de l'enfant unique.

Et nous dirons d'abord que sa situation dans la famille n'est pas tout à fait selon la nature. En effet, nous sommes faits pour vivre en société, et ce que nous recherchons dans la société, ce sont les frères qui nous ressemblent. Or, la première ressemblance, qui favorise les rapprochements, surtout dans la jeunesse, est évidemment celle de l'âge. L'enfant unique n'a pour compagnie chez lui que des gens d'un autre âge: père, mère, domestiques, quelquefois les grands-parents. Sans doute, il ira en classe, se fera de petits camarades qui viendront partager ses jeux, mais leur compagnie ne sera jamais que l'exception dans sa vie. Or, alors qu'elle devrait être la règle pour que se développe normalement sa nature d'enfant. Et malgré toutes les gâteries dont il pourra être entouré, il sentira toujours cette solitude. Plus tard, il est à craindre qu'il ne cherche hors de sa famille les compagnons de même âge qu'il n'y aura pas trouvés. Et les gâteries dont il aura été l'objet auront bien souvent altéré son bon naturel ou accru ses défauts. Si c'est un garçon, c'est-à-dire l'unique héritier du nom, que de sollicitudes vont l'entourer! Il en sera esclave dans une certaine mesure et deviendra par ailleurs égoïste et orgueilleux, habitué à voir tout céder devant lui et ses moindres caprices satisfaits. Comment, dans ces conditions, attendre le but de l'éducation, faire de lui l'être raisonnable et libre, allant de son propre mouvement vers son Créateur?

D'abord, comment se fait, dans ces conditions, l'éducation de la liberté? Aura-t-il de l'initiative celui dont une surveillance tatillonne arrête tous les élans? Il s'entend sans cesse faire des recommandations de ce genre: "Ne cours pas trop fort, tu seras en nage", ou bien "tu tomberas. Ne grimpe pas là...", etc." Et au plus petit bobo, chacun se précipite pour le dorloter. Ah! oui, il sera vraiment bien aguerri pour la vie! Même s'il ne se fait aucun mal en tombant, il a tout de suite plusieurs personnes autour de lui pour le plaindre: "Oh! le pauvre chéri!" Et si la première fois il a peut-être envie d'échapper à ces caresses intempestives, comme, après tout, ce n'est pas désagréable de voir chacun s'empresser autour de soi, il se laissera faire et prendra l'habitude de voir tout le monde tourner autour de son importante petite personne. Mais alors, quel être faible plus tard, en face des vraies épreuves de la vie: tout lui paraîtra montagne. Et comme il souffrira de l'égoïsme des autres! Il faut alors des natures très énergiques pour se soulever un tel joug; pour beaucoup, l'opération ne se fait pas sans douleur pour lui et pour ceux qui l'ont si mal aimé.

Il faudrait donc à tout prix éviter ces graves inconvénients dans l'éducation de l'enfant unique. Notons d'abord que dans bien des foyers où, sans qu'il y ait calcul égoïste de la part des parents, il n'y a eu qu'un enfant, celui-ci est fort bien élevé, bien que toute l'affection de ses parents se soit concentrée légitimement sur lui, seul sourire du foyer. C'est que, dans ce cas, on se trouve en présence de parents qui comprennent leur devoir; tandis que dans le cas de l'enfant unique, les parents ayant d'abord reculé devant leur responsabilité, ils ont ensuite peu de souci de la bonne éducation de celui dont ils feront volontiers un petit "dieu". Il sera donc bon de veiller à la forme de l'affection que nous témoignons à notre "essuillé", que ce soit une affection intelligente, qui se préoccupe du vrai bien de l'enfant. Que notre préoccupation à son sujet ne se montre pas dans notre attitude avec lui. Sans doute, nous ne pourrions pas nous empêcher de penser sans cesse: "Je n'ai que lui! Si j'allais le perdre!" Cependant, que notre sollicitude n'apparaisse pas à celui qui en est l'objet, qu'elle n'entraîne pas ses initiatives. Si nous le surveillons plus étroitement qu'une mère de plusieurs enfants n'aurait le loisir et même la pensée de le faire, nous ne serons pas pour cela toutes les minutes sur son dos; nous penserons à lui avant de penser à nous. Et, si nous tremblons quelque peu en le voyant s'essayer à certaines prouesses d'enfant, nous n'arrêterons pas, à moins bien sûr qu'il ne coure un réel danger. S'il tombe et s'écorche le genou, nous laverons soigneusement la plaie en l'aseptisant mais sans plaindre le bambin qui en verra bien d'autres dans la vie. Nous veillerons aussi avec beaucoup de soin à l'éveil et à la formation de sa sensibilité. Prenons garde qu'il est plus exposé qu'un autre par les soins attentifs dont il est presque inévitablement l'objet, même si nous n'y mettons pas d'excès, à devenir un sensitif, un émotif qui s'attachera à tout mais à rien bien profondément. A moins qu'au contraire nous n'en fassions un égoïste, qui ne se préoccupe pas de la souffrance des autres et ne soit sensible qu'à la sienne.

Neus remédierons ensuite, dans la mesure du possible, à sa solitude en le laissant jouer avec d'autres enfants; nous faciliterons leurs rencontres au lieu de favoriser, comme nous en serions tentés peut-être, le jeu solitaire, dans la crainte de voir notre enfant bousculé par de petits camarades. Puis, dès que nous le pourrions, loin de vouloir le garder le plus longtemps possible près de nous, nous l'enverrons en classe; là, il se fera de petits amis, nous apprendrons à les connaître (point très important, car les camarades de l'enfant solitaire tiennent une grande place dans sa vie). S'ils sont dignes de devenir ses petits amis, nous les inviterons à venir jouer avec lui, ou bien nous accepterons qu'il aille jouer chez eux si leurs parents le demandent.

Cet enfant unique, à défaut de frères et sœurs, peut-être a-t-il des cousins et cousines: nous faciliterons aussi ses rapports avec eux; nous les inviterons à passer chez nous, mais sans leurs parents, si c'est possible, sans leurs parents, afin que notre sollicitude se partageant entre les enfants, le nôtre s'habitue un peu à nous voir nous occuper des autres. D'ailleurs, si notre situation nous le permet et que nous fassions des visites de charité, il sera bon que notre petit nous accompagne quand ce sera possible, nous voyant attentives aux besoins des pauvres et s'intéresser lui-même aux enfants de ces familles nécessiteuses. Nous n'hésiterons pas non plus, quand l'occasion se présentera, avec toutes les garanties de sécurité, bien entendu, à envoyer notre bambin, déjà grandelet, en vacances un peu loin de nous. Hors de notre surveillance, malgré nous trop inquiète, il s'aguerrira plus vite et plus facilement. Il prendra l'habitude avec les plus grands de s'occuper des plus petits; les frottements de la vie en commun aideront à la formation de son caractère. Et soyons sûres que lorsque notre enfant nous revendra, nous le trouverons changé à son avantage. Ne craignons pas alors qu'il s'ennuie près de nous; si nous avons su éviter que notre sollicitude soit pour lui un esclavage, il sera tout heureux de la retrouver et de se faire choyer de nouveau. Et si, avec cela, nous savons écouter avec intérêt le récit de ses vacances, si nous lui en promettons d'autres semblables, il n'y aura pas de regret dans son cœur, mais seulement la joie de redevenir "l'enfant chéri" de sa maman.

Avant de conclure, arrêtons notre attention quelques instants sur l'enfant qui reste seul à la maison après la mort d'un frère ou d'une sœur. Il arrive alors que les parents se replient sur leur douleur; certes, ils n'oublient ni négligent l'enfant qui leur reste, mais, sans s'en rendre compte, ils assombrissent son enfance; ils ont doublement peur de le perdre et le privent trop souvent des menus plaisirs de son âge. Or, la tristesse de l'enfance assombrir toute une vie, prenons-y bien garde.

Notes et pensées

La femme instruite

La femme instruite, — je ne parle pas de la pédante, — ni du bas-bleu, chargée de diplômes et qui souvent ne sait rien, mais de celle qui a des clartés en tout, une compréhension des valeurs humaines; celle qui acquiert de la vie une idée juste, de ses devoirs une conception plus vraie. Elle apporte à sa tâche toute la supériorité de son intelligence. Elle se libère virilement du fétichisme des chiffons et des cancan. Pourquoi la sérénité lumineuse et habituelle de la pensée en ferait-elle une mauvaise ménagère? Pourquoi le charme de bon aloi qu'elle exerce au salon la rendrait-elle impropre à la parfaite ordonnance de l'office? La femme instruite réagit efficacement contre la banalité des réunions mondaines; elle imprime à la pensée des hommes par l'a-propos de ses remarques, par la finesse de ses aperçus, par la solidité de ses jugements, une direction supérieure d'autant plus puissante qu'elle est plus douce et qu'elle a pour alliés la grâce et le sourire.

C'est un grand malheur, a dit Mgr Dupanloup, quand un mari bâille en écoutant sa femme. La femme peut plaire par je ne sais quelles grâces légères, mais cela ne suffit pas à former un intérieur attachant, intéressant, capable de retenir un homme aux appels du dehors. Cela ne suffit pas à fonder ces attachements sérieux, profonds, durables qui ne vont pas sans l'estime et la confiance.

La femme instruite sera pour toujours l'abri des mesquineries fadasses d'une dévotion sans âme. Large d'esprit, profonde de cœur, elle aura, avec un jugement éclairé, solide, de la foi ferme, les mâles vertus d'une chrétienne méditative et douce comme la colombe: forte et redoutable comme "une armée rangée en bataille".

La Vie Pratique

Vieux gants remis à neuf

Si votre budget en temps de guerre ne vous permet pas le luxe d'une paire de gants neufs dans le moment, pourquoi ne pas recourir à ceux que vous portiez l'année dernière même s'ils sont un peu défraîchis ou à ces gants du soir que vous mettez rarement? Il n'y a rien de plus facile que de teindre des gants en coton. Si vous préférez les couleurs azurées, le mauve, bleu pâle, etc. Avant de teindre les gants, assurez-vous de leur propreté; lavez-les bien dans une mousse de savon. Evitez les savons forts et le frottage au savon en pain. Il suffit aussi de couvrir un gros bouton sur le poignet du gant pour le transformer en un accessoire chic si vous le trouvez trop uni. Choisissez un bouton d'une couleur qui fera ressortir la teinte de votre chapeau ou de votre bourse. Si, comme bien des dames en temps de guerre, vous n'avez pas l'occasion de porter vos gants du soir, coupez-les avec des ciseaux à dents et vous aurez une belle paire de gants d'après-midi. Si vous ne possédez pas de ciseaux à dents, coupez le bord droit et faites un surjet. Que faire des gants trop usés pour être réparés? Portez-les pour vous protéger les mains quand vous faites votre jardinage ou toute autre besogne qui abîme les mains. Percez les gants aux jointures pour donner plus d'ampleur.

Petit conseil

Vous avez acheté ou on vous a donné plus de poissons que vous ne pouvez en utiliser? Il est très facile de les conserver pendant plusieurs jours: coupez-les sur le sens de la longueur en tranches assez minces et recouvrez chaque tranche de sel fin. Mettez ensuite dans la glacière. Au moment de vous en servir vous n'avez qu'à les rincer pour enlever le sel, et à les mettre dans l'eau froide que vous porterez ensuite au degré d'ébullition.

Réunion féminine au Château de Ramezay

Une réunion aura lieu lundi, 26 février, à 3 h. 30, au Château de Ramezay sous les auspices de la section féminine de la Société d'Archéologie et de Numismatique. La conférencière invitée est Mme Claire Fautoux qui parlera de "Paris en temps de guerre". Le thé sera servi.

Cuisine

Oeufs à l'espagnole

6 oeufs — 2 tranches bacon — 1 c. à table farine — 1 petit oignon haché — 1 tasse céleri haché — 2 tasses tomates en conserve — 1 piment vert haché — ou 2 c. à table persil — Sel et poivre. Faire cuire les oeufs dur. Enlever la coque et coupez en deux. Coupez le bacon en petits morceaux et faites frire jusqu'à ce qu'ils soient croustillants. Enlevez la graisse de l'huile. Mélangez la farine. Ajoutez les tomates, le piment vert et le céleri. Faites mijoter 20 minutes. Ajoutez le bacon, sel et poivre, au goût. Versez la sauce sur les oeufs. — 6 portions.

SOUFFLE ¼ tse gras doux — 1/3 tasse farine — 1 tasse ¼ lait — 1 c. à thé sel — Quelques grains de poivre — 3 jaunes d'oeufs — 2 tasses de légumes, viandes volaille ou poisson cuits ou 4 blancs d'oeufs. Faites fondre le gras doux. Mélangez-y la farine. Ajoutez le lait graduellement. Ajoutez doucement aux jaunes d'oeufs battus. Laissez refroidir. Incorporez les légumes, la viande, la volaille ou le poisson émincés. Versez dans une casserole graissée et faites pocher dans un four modéré (325°F) environ 50 minutes.

OEUF ET POMMES DE TERRE EN CASSEROLE 4 c. à table gras doux — 4 c. à table farine — 2 tasses de lait — Sel, poivre, paprika — 3 tasses pommes de terre cuites et coupées en dés — 4 oeufs cuits durs, tranchés. Faites fondre le gras. Mélangez-y la farine. Ajoutez le lait graduellement et remuez jusqu'à ce que la sauce épaississe. Assaisonnez au goût. Mettez en couches successives les pommes de terre, les oeufs et la sauce dans une casserole bien graissée. Recouvrez de chapelure faite de biscuits beurrés et crasés, ou de fromage râpé. Faites cuire dans un fourneau chaud 15 minutes. — 6 portions.

OEUF AUX NOUILLES 5 tasses d'eau bouillante salée — 2 tasses de nouilles moyennes — 2 c. à table de gras — 1 tasse de lait — ½ c. à thé de sel — ½ tasse piment vert haché — 2 c. à table fromage râpé — Sel et poivre au goût — 4 oeufs. Cuire les nouilles dans l'eau bouillante salée, assécher. Faire une sauce blanche avec la farine, le gras, le lait et les assaisonnements. Ajouter le piment vert, le fromage râpé et brasser au-dessus de l'eau bouillante jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Ajouter aux nouilles et mélanger bien. Verser dans un plat gracieux dans le mélange et mettre un oeuf dans chacune. Poivrer et saler légèrement. Cuire dans un four de 375°F pendant 10 à 15 minutes, ou jusqu'à ce que les oeufs soient cuits. Servira 4 personnes.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Le Dr Barbeau de l'Association des Parents La réunion mensuelle de l'Association des parents de Notre-Dame de Grâce aura lieu jeudi, le 27 février, à 8 h. 30, dans la salle de l'école, Notre-Dame de Grâce, coin N. 2-3 et Girouard. Le conférencier invité est M. le docteur Antonio Barbeau, professeur de neurologie à l'Université de Montréal, qui parlera de "l'Homme, ce surconnu". Bienvenue à tous.

Pensionnat Sainte-Émilie de Viauville Mardi, le 27 février, à 2 h. 30, aura lieu au pensionnat Sainte-Émilie, 4837, rue Adam, Viauville, une partie de cartes, au profit des missions et des petites communautés pauvres. Cette partie de cartes sera sous la présidence d'honneur de Mme G. Monette, mère de M. J. Brocksby, secrétaire de l'amicale Sainte-Émilie. Cordiale invitation à toutes les anciennes élèves et à leurs amies.

A Marie-Rose L'Association des anciennes élèves du pensionnat Marie-Rose, donne sa partie de cartes annuelle, jeudi, le 15 mars, à 2 h. 30. Toutes les anciennes élèves et leurs amies sont cordialement invitées.

Retraites fermées à Sainte-Agathe Au foyer Notre-Dame de Sainte-Agathe des Monts, les prochains retraites auront lieu aux dates suivantes: Du 26 février au 1er mars, demoiselles; Du 3 au 6 mars, dames; Du 9 au 12 mars, demoiselles; Du 13 au 16 mars, dames. Prière de bien vouloir s'inscrire à l'avance.

avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

EATON

Advertisement for Eaton's steel helmets. It features an illustration of a soldier wearing a helmet and the text: "CASQUES D'ACIER COMME CEUX QUE LES SOLDATS PORTENT AU FRONT". It also includes a price tag of ".39" and the company name "EATON CO LIMITED OF MONTREAL".

Renseignements culinaires

Valeur nutritive des oeufs

Que trouve-t-on dans un oeuf? Saveur agréable et grande valeur alimentaire. Un seul oeuf contient tous ces éléments essentiels — protéine, gras, fer, phosphore, chaux et vitamines A et D. Les oeufs sont faciles à cuire, peuvent être apprêtés d'un grand nombre de manières. Jeunes et vieux les digèrent facilement. Indications pour un oeuf bien poché: oeufs de première qualité, eau salée en ébullition, cuisson en dessous du point d'ébullition, bien égoutter et servir chaud. Un oeuf dur sera plus tendre s'il est cuit doucement dans de l'eau en dessous du point d'ébullition pendant au moins trente minutes. La chaleur intense durcit les blancs. Pour les oeufs à la coque, faire chauffer l'eau jusqu'à ébullition. Ajouter les oeufs, mettre la casserole dans un endroit chauffé où l'eau restera au-dessous du point d'ébullition. Pour les oeufs cuits mous faire cuire 8 à 10 minutes. Pour enlever la coquille facilement, plonger les oeufs cuits dans l'eau froide aussitôt qu'ils seront cuits. Pour empêcher les oeufs de craquer, mettre les oeufs dans de l'eau froide que vous porterez à l'ébullition. A ce point les oeufs seront mollets.

ALBERTE LANCTOT LES JOIES CERTAINES

Album or charm très féminin qu'on aime à lire et à relire. En vente dans les bonnes librairies. Prix: \$1.00 (par la poste: \$1.10)

Je vois dans les journaux que Gatehouse vient de recevoir une bonne variété de poisson pour SAMEDI et VENDREDI

Advertisement for Gatehouse seafood. It lists various fish products like herring, salmon, and trout, available on Saturdays and Sundays. It also includes delivery information and a contact number: "PL. 8121".

Advertisement for "Le Rosaire" by Florence-L. Barclay, translated by E. de Saint-Segond. It features the title "LE ROSAIRE roman traduit de l'anglais de Florence-L. Barclay par E. de Saint-Segond(1)" and a small illustration of a woman's face.

Feuilleton du "Devoir" LE ROSAIRE roman traduit de l'anglais de Florence-L. Barclay par E. de Saint-Segond(1) (Suite) —Des roses pour Rosemary, dit-il. Portez-la si vous pensez qu'il n'y verrait pas d'objection. J'ai réfléchi au sujet du jeune homme et de la tante. Je voudrais que vous les invitiez tous deux à venir ici au lieu de partir jeudi. Moi, j'occuperai la tante, pendant que vous vous expliquerez avec votre ami. Et puis quand tout sera arrangé d'une façon satisfaisante, on les reverra chez... miss Grey, faites-le. — (Suite) — Monsieur Dalmain, dit nurse Rosemary en lui passant une tasse, ce matin de mai vous monte à la tête; je vais appeler Margery, elle doit connaître les symptômes. — Ce n'est pas ça, dit Garth. Puis d'un ton de confiance: — Nurse Rosemary, je vous dis qu'il va arriver quelque chose. Quand je me sens ainsi il arrive toujours quelque chose, je pourrais vous conter des histoires; mais je vous ennuie sans doute? — Du tout, protesta nurse Rose-

Faits divers

Les jurés à la prison de Montréal

Ils doivent se rendre ensuite chez Aumais — L'appel de Schmidt rejeté — Des enfants à la Cour juvénile — Collision de tramways

On a pris des mesures ce matin pour permettre à la Cour et au jury des Assises de se transporter à la prison de Montréal. Si étrange que soit cette mesure, d'autres seront prises qui ne le seront pas moins. En effet le représentant de la Couronne, Me Oscar Gagnon, c.r., a décidé de faire transporter la Cour à la maison privée du sergent qui avait la charge des gardes à Bordeaux, lorsque se produisit le crime. Actuellement, M. Aumais est malade; ceci a été prouvé par le Dr Rosario Fontaine, médecin légiste, mais pas assez malade pour ne pas être entendu. Après la visite de Bordeaux, la Cour se rendra donc chez M. Aumais, parce que, a dit Me Gagnon, Aumais a un témoignage très important à donner.

Les deux avocats de la défense, Me Jean Drapeau et Me Yves Peltier, ont approuvé cette demande, pourvu qu'ils puissent visiter la salle de bain. Les jurés seront à même de visiter l'infirmerie et les lieux avoisinants où Lauzon fut battu.

Schmidt perd son appel

Ottawa, 21 (C.P.) — La Cour suprême du Canada a rejeté aujourd'hui un appel de William Schmidt contre une accusation de meurtre sur la personne de Mme Viola Jamieson, de Flanders, Ont. Schmidt est sous une sentence de mort avec deux de ses amis, George et Anthony Skrypnik. Après le rejet de la Cour suprême, Me C.L. Snyder, procureur de la Couronne, a dit qu'il croyait que Schmidt et ses amis seraient pendus le 1er mars.

Mme Jamieson est morte de l'effet des coups qu'elle a reçus de quatre hommes qui lui ont enlevé la somme de \$700. Les hommes ensuite enfermèrent la mère avec ses enfants dans sa maison et y mirent le feu. Les enfants purent s'en sauver, mais la mère mourut à son arrivée à l'hôpital.

24 enfants accusés d'avoir causé des dommages à la propriété d'autrui

Un groupe de 24 jeunes garçons furent amenés à la Cour juvénile hier. On leur demanda pourquoi ils avaient causé des dommages à la propriété dans leur district, notamment à des entrepôts et des hangars. Dave Better, 1887 rue Centre, expliqua qu'en jouant sur ces entrepôts les enfants avaient causé pour \$72 de dommages. Les enfants gardaient un mystérieux silence. Deux constables les interrogèrent. Huit d'entre eux furent libérés parce qu'ils en étaient à leur première offense. Une amende de \$3.50 a été imposée à 14 d'entre eux et enfin un jeune fut conduit à la prison pour vol.

Collision de tramways

Toronto, 21 (C.P.) — Quelque 23 personnes ont été blessées, dont quatre sérieusement, dans une collision de tramways à l'angle des rues Spadina et Dundas. Neuf des passagers sont hospitalisés à l'hôpital.

La Coopération

Une étude des problèmes d'administration dans les coopératives de consommation

Régie interne Education et propagande Fonctionnement de la centrale Brochure de 86 pages.

Ecole populaire de coopération

La région Le recrutement L'école en marche Résultats et conclusion Brochure de 72 pages.

Chaque brochure, au comptoir \$0.25 par la poste \$0.28 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Les dommages aux tramways sont assez grands.

Les personnes grièvement blessées sont Mme Laura Trellas, qui souffre de blessures à la tête; Sam Davis (les deux pieds écrasés); Czesbon Zeierski (deux jambes brisées), et Eric Yules, blessures à la tête.

15 jours d'emprisonnement

Une sentence de 15 jours d'emprisonnement a été imposée par le juge Enright à Valère Jacques, qui a admis avoir volé des cigarettes pour une valeur de huit dollars à l'Imperial Tobacco Co. où il était employé. Le prisonnier, qui a changé son nom pour la circonstance, a quatre accusations à son crédit.

L'enquête sur l'incendie de Longueuil

Le major J.-L. Yarker, R.C.A.S.C., vient d'être nommé président de la Cour d'enquête, chargée de découvrir les circonstances entourant l'incendie qui a détruit les baraquements d'administration du camp de Longueuil. Les capitaines L.-M.-R. Dwane, de la garde des vétérans, stationné à la Grande Ligne, P.Q., et A. Monette, R.C.E., ont été nommés membres de la Cour d'enquête.

Un incendie pour badauds

Des milliers de promeneurs et de marchands se sont reposés hier à regarder un léger mais spectaculaire incendie. L'immeuble de la Banque Canadienne du commerce, 908 Sainte-Catherine ouest, a été le théâtre de cet incendie d'origine inconnue. A 3 h. 42, heure de la première alarme, de légers tourbillons de fumée sortaient des fenêtres. Peu de minutes après, les pompiers faisaient leur apparition. Les curieux ne tardèrent pas à former une foule plutôt houleuse. Les pompiers terminèrent leur travail dans une demi-heure.

Deux jeunes garçons périssent

Regina, 20 (C.P.) — Le jury du coroner a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de deux jeunes Montréalais qui étaient morts asphyxiés dans un wagon de réfrigération.

Ce sont Marcel Desmiens et Albert di Fiore, qui étaient en route pour Vancouver dans le but de s'engager dans la marine marchande. Les corps ont été envoyés à Montréal.

Chute

Un infirme, M. Patrick McCaffrey, adresse inconnue, a glissé et est tombé hier soir, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Stanley. Il s'est blessé la tête sur le mur d'un édifice. Il a été conduit à l'hôpital Royal Victoria, où l'on nous dit que son état est satisfaisant.

Léger incendie

Un incendie d'origine inconnue a causé de légers dommages à l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu hier après-midi. Le feu a ravagé l'escalier qui était à l'entrée du pavillon de l'administration. L'eau et la fumée causèrent aussi quelques dommages.

Un éboulis qui aurait pu causer des morts

Deux manoeuvres ont été blessés, peu avant 2 h., hier après-midi, dans un accident qui aurait pu facilement leur coûter la vie. Ils étaient à creuser une tranchée pour y installer des tuyaux, au coin sud-est des avenues Calédonia et Kirkland, à la Côte-des-Neiges, lorsqu'un éboulis se produisit. Tous deux furent virtuellement ensevelis sous le poids d'une dizaine de tonnes de terre, au fond de l'excavation, qui avait alors quelque 14 pieds de profondeur. On réussit, cependant, à les en retirer peu après l'accident.

Il s'agit de M. Paul-Émile Dupuis, 33 ans, 1705, rue Delongchamps, et de M. Gérard Demers, 27 ans, 509, rue des Fleurs (app. 6). M. Dupuis est présentement à l'hôpital Homéopathe, où on nous rapporte qu'il souffre possiblement de lésions internes, et qu'il a probablement aussi l'épaule droite fracturée.

outre de blessure au genou droit, et M. Demers, qui sembla s'en être échappé avec des blessures peu graves, est toutefois présentement en observation à l'hôpital Ste-Marie. Le capitaine Hugh McCoy et le sergent Cornelius Broden, du poste No 18 (avenue Gatineau), firent les constatations d'usage avec les agents Leriche et Clément, de Radio-Police.

Découverte d'un cadavre

M. William Shields, 39 ans, qui habitait 4745, chemin de la Reine Marie (appartement 15), a été trouvé mort lundi soir, en son domicile. Il était assis dans une chaise, et la macabre découverte fut faite par Mme Emile Robin, concierge de cet immeuble. Le décès fut constaté par le Dr Lefebvre, de l'hôpital Sainte-Marie, qui exprima l'opinion qu'il s'agit d'un cas de syncope cardiaque. On croit que la mort remontait déjà à dimanche, au moment de la découverte. Le cadavre fut transporté à la morgue, pour fins d'autopsie et d'enquête.

Chiropraticien mis à l'amende

M. Laurent Hurtubise, 4553, rue Saint-Denis, chiropraticien bien connu de la métropole, qui pratique son art, pas encore reconnu dans le Québec, bien qu'il le soit dans presque tous les provinces du Canada et aux États-Unis, a été déclaré coupable de pratique illégale de la médecine par le juge Omer Legrand et condamné à une amende de \$200 et aux frais. Me Ariste Brossard, c.r., représentait le Collège des médecins de la province.

Enquête sur ces morts

Des enquêtes doivent avoir lieu aujourd'hui en Cour du coroner, dans le cas de deux hommes décédés à l'hôpital, après avoir été heurtés par des tramways. Il s'agit de M. Elzéar Goyette, 65 ans, 2089, avenue Goulet, renversé par un tramway du circuit Papineau, peu avant 7 h., hier matin, en face de 2160 avenue Papineau, et décédé quelques heures plus tard, à Notre-Dame, où on l'avait transporté d'urgence, ainsi que M. Gérard Gravel, aveugle de 37 ans, 362, terrasse Saint-Denis, dont le décès survint hier matin à l'hôpital Saint-Luc où on l'avait transporté la veille, à la suite d'un accident semblable survenu à l'angle des rues Ontario et Saint-Denis.

Rétabli

Les Trois-Rivières, 21 (D.N.C.) — M. Albert Rocheleau, huissier de la Cour supérieure, grièvement blessé au début du mois dans l'exercice de ses fonctions à Saint-Stanislas, est revenu au Cap-de-la-Madeleine. Il avait été hospitalisé à l'hôtel-Dieu de Québec et son état avait été précaire après l'opération de la halle dont il fut frappé. M. Rocheleau est maintenant assez rétabli pour recevoir quelques amis.

Des cigarettes pour les militaires

La campagne pour obtenir 1,000,000 de cigarettes pour les militaires outre-mer, lancée par la section Norma Mitchell de la Légion canadienne, en coopération avec la maison Jas. A. Ogilvy's Ltd., n'a atteint que le tiers de son objectif, jusqu'ici, a déclaré hier le président de la section, M. Ian Jamison. La campagne continue, dit M. Jamison, et les cigarettes seront achetées par le Buckshee Fund et, autant que possible, distribuées aux militaires de la région de Montréal, actuellement outre-mer.

Un beau roman est toujours lu avec plaisir

- Terre des hommes — Antoine de Saint-Exupéry... 1.00
Le Rossaire — Florence L. Barclay 1.25
Mariage de guerre — Henry Bordeaux... 1.25
Madame sous-chef — Colette Yver 1.25
Un Divorce — Paul Bourget... 1.25
Mon mari — Max du Veuzit... 1.25
Le bouquet de roses rouge — Isabelle Rivière... 1.25
Ces dames aux chapeaux verts — Germaine Acremant... 1.25
Les grands mensonges — Alain Fournier... 1.25
La citadelle — A. J. Cronin... 1.50
Le chant de Bernadette — Franz Werfel... 2.50
Ajouter .10c par frais de port. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Une prison surpeuplée

M. H. M. Bisset, avocat de Windsor, N.-E., a réfuté hier devant l'Association d'aide et de secours aux prisonniers, à l'occasion de son assemblée annuelle, l'idée courante que si l'on améliorait les prisons, les gens choisiraient plutôt d'aller y vivre que de travailler; fort de son expérience personnelle, il peut affirmer que pas la moitié d'un pour cent ne regarderait la chose de cette façon. De fait, ajouta-t-il, toute personne qui prête crédit à de telles affirmations aurait besoin d'un psychiatre. Notre système pénal est aussi en retard, comparativement, que celui de l'époque de John Howard l'était pour son temps. M. Bisset a déclaré que l'opinion des gens devrait être réveillée, et que les législateurs devraient se souvenir de leurs devoirs dans ce sens.

Visiteur de la Cour et de la prison des femmes, Mme Birchenough a dit que les plaintes passées et récentes de cette institution étaient justifiées par les dernières statistiques annuelles, qui révèlent le plus grand nombre de pensionnaires de son histoire, car en cinq ans les chiffres des présences se sont élevés de 248 à 419 et la population moyenne quotidienne de 12 à 28.

La tension continue du personnel et les actes de dureté à l'endroit des filles et des femmes dont on l'accusé seraient appréciés autrement si l'on savait que 52 personnes du rent été entassées dans un local ne pouvant en contenir que la moitié; que parmi ces gens se trouvaient des personnes droguées, d'autres souffrant de maladies vénériennes, nerveuses ou mentales. Les admissions en 1944 se sont élevées à 419 contre 358 en 1943 avec une population moyenne de 28 comparée aux 18 de l'année précédente.

Le mois de saint Joseph à l'Oratoire

La Semaine Sainte, cette année, coïncide avec la dernière semaine du mois de mars. La liturgie ne permet pas de faire les exercices du mois de saint Joseph pendant ce temps consacré au souvenir de la Passion de Notre-Seigneur. Pour consacrer un mois entier à saint Joseph, les autorités de l'Oratoire ont décidé de commencer les exercices du mois de saint Joseph dimanche dernier, le 18 février. Ces exercices se termineront à la fête même du saint Patriarche, le 19 mars.

Tous les jours, après la messe de 8 heures, on récite des prières en l'honneur du saint. L'après-midi, à 3 heures, et le soir, à 8 h. 15, il y a prières, prédication et salut du Saint-Sacrement. La grande neuvaine commencera le 10 mars prochain. Le programme en sera donné dans les journaux.

70 marins du C.P.R. se sont distingués en mer



La liste des marins de la flotte du Pacifique Canadien, décorés pour conduite héroïque au cours de cette guerre, s'est allongée récemment par l'addition des quatre héros dont les photographies apparaissent ci-dessus. Ce sont, de gauche à droite, le lieutenant M. D. Atkins et le premier ingénieur T. M. Atkinson, qui ont été créés membres de l'Ordre de l'Empire, puis le capitaine R. McKillop, qui a été cité à l'ordre du jour, et le premier ingénieur E. E. Vick, qui a reçu la médaille de guerre des Loyds, pour bravoure en mer. Le lieutenant Atkins se trouva à bord des paquebots "Empress of Asia" et "Empress of Canada" lorsqu'ils furent coulés par l'ennemi. Atkinson fut décoré pour ses services sur les eaux dangereuses de l'Atlantique. McKillop fut cité pour sa belle conduite le jour de l'invasion de la Normandie, alors que le navire à bord duquel il se trouvait fut coulé par l'action de l'ennemi. Ces quatre derniers noms portent à 70 le nombre des marins du C.P.R. décorés pour leur brillante conduite depuis le début des hostilités.

Aviateurs montréalais décorés de la "D.F.C."

Cinq aviateurs du Québec, dont trois de Montréal, ont été décorés de la D. F. C. pour bravoure à l'action outre-mer. La nouvelle a été annoncée hier soir par les quartiers généraux de l'aviation à Ottawa. Deux listes comprenant 77 décorations de la D.F.C. et trois de la D.F.M. ont été rendues publiques hier. Les décorés de la région de Montréal sont l'officier d'aviation H. Solomos, 7808, rue Casgrain; l'officier d'aviation D. S. Wilkinson, 1925, avenue Prud'homme, et l'officier d'aviation G. R. Higgins, 6281, rue De Gaspé. Les deux autres du Québec sont l'officier-pilote P. R. Brown, de Sutton Junction, et l'officier-pilote A. Lyon, 128, Grande Allée, Québec.

Eloge de nos aviateurs

Ottawa, 21 (C.P.) — Le maréchal de l'air L. S. Broadner, en charge du C.A.R.C. outre-mer, et le vice-amiral de l'air C. M. McEwen, en lieu l'assemblée pour le local fémi-

Assemblée régulière du Syndicat des typographes et relieurs ce soir

Le Syndicat des plombiers tiendra son assemblée régulière ce soir, à 1231 est, rue Demontigny, à 8 h. 15.

Nouveauté

La restauration sociale Compte rendu des Cours et Conférences de la XXIe session des Semaines Sociales du Canada. Volume de 275 pages. Au comptoir \$1.50 Par la poste \$1.65 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Assemblée ouvrières

Ce soir, assemblée régulière des locaux conjoints, à 1231 est, rue Demontigny. Vendredi soir aura lieu la demande de Mlle Anne-Marie Bernier, récemment élue présidente.

Les artilleurs canadiens bombardent les Boches sur le front de l'ouest



Tandis que les armées russes se rapprochent de Berlin par l'est, les troupes canadiennes avancent par la Hollande vers la capitale allemande. L'artillerie canadienne grande jour et nuit repoussant les Boches. Dans la tranquillité apparente de la photo supérieure, telle au fait pu être prise dans un camp d'entraînement en Angleterre ou au Canada, ces canonniers canadiens chargent méthodiquement leur canon de 25 livres... mais une seconde plus tard, tel qu'illustré dans la photo du bas... un projectile meurtrier est lancé vers les lignes allemandes tandis qu'un artilleur canadien est prêt à passer au chargeur un nouvel obus.

LE RÉTABLISSEMENT DE NOS VÉTÉRANS. Une résidence, une entreprise, des outils, etc. EMPLOI DU CRÉDIT DE RÉADAPTATION. Dans la première annonce de la présente série, on a rappelé que le crédit de réadaptation est une allocation égale au montant de la gratification de base accordée en vertu de la Loi des Indemnités de service de guerre...



PARTAGEZ !

"...Des pauvres, il y en aura toujours parmi vous".



DE L'AIR PUR ET DU SOLEIL

COMBATTRONT L'AFFREUSE MENACE

La tuberculose, fléau social qui fait dans notre province un nombre considérable de victimes chaque année, menace des milliers de petits malheureux. C'est pourquoi des camps de santé pour garçonnets et fillettes ont été aménagés à la campagne. Durant les mois d'été, ces camps reçoivent des centaines d'enfants pauvres et débiles que menace la terrible maladie. La sous-alimentation, le manque d'hygiène et de soins, l'existence en commun avec des adultes atteints de tuberculose, etc., sont des désavantages qu'engendre la pauvreté et qui prédisposent aux maladies. Il faut soustraire l'enfance pauvre aux dangers de contamination. C'est pourquoi la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises a recours à notre aumône. Notre obole permettra de continuer l'oeuvre des camps de santé, d'envoyer plus d'enfants pauvres à la campagne et ainsi de combattre plus effectivement l'affreuse menace. Donnons généreusement.

Commanditée par :

Adjutor Bédard

Fourrures en gros — 230 ouest, rue Saint-Paul — MA. 6719

Boulangerie Gagnon & Fils

263, rue Principale, Ville Saint-Laurent — BY. 2828

Cie de Biscuits Stuart Limitée

235 ouest, avenue Laurier — CR. 2167

Fonderie Vandevoorde

2005 est, rue Dorchester — CH. 0868

W.-A. Gervais

Bijoutier-diamantaire — 1305 est, avenue Mont-Royal — AM. 2403

Hôtel Plaza

446, Place Jacques-Cartier — MA. 9331

I. Nantel

Bois de construction — 1717 est, rue Demontigny — CH. 1300

J.-P. Laberge Enr'g

Tabac et bonbons en gros — 5006 boul. Décarie — WA. 5624

Lamarre Frères

Meubles et quincaillerie — 3721-3723 ouest, rue Notre-Dame — FI. 4681

Ouimet Auto Body

1188 est, rue Logauchetière — AM. 2400

Renaud & Frères, Inc.

Confiturerie — 1337 est, rue Ontario — FR. 3197

H.-O. Viau

Magasins à rayons — 4270 ouest, rue Saint-Jacques — WE. 116
4741, avenue Verdun, Verdun — YO. 3329

CAMPAGNE DU 11 au 22 FÉVRIER

**FÉDÉRATION DES OEUVRES DE CHARITÉ
CANADIENNES-FRANÇAISES**

OBJECTIF: \$817,665

MAIS IL FAUT RÉELLEMENT \$1,007,665

Campagne contre les taudis

L'initiative vient de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes

La Fédération des Chambres de commerce de la province de Québec vient de soumettre aux autorités provinciales un important mémoire sur le problème du logement salubre.

"Il existe, en notre province, dit le mémoire, un sérieux problème de logement. De multiples enquêtes faites sur les conditions d'habitation qui prévalent encore dans la plupart de nos villes nous le révèlent avec assez d'évidence."

La Fédération des Chambres de commerce recommande donc "l'étude immédiate du problème de l'habitation dans chaque localité de cette province afin de faire disparaître les taudis et promouvoir la construction de logements salubres, selon les plans des cités ouvrières ou cités jardins."

"Le but principal de cette résolution est d'obtenir des autorités municipales de toutes nos cités et villes qu'elles procèdent au premier plan de leurs préoccupations cette grande question sociale de l'assainissement et de la rénovation des quartiers de taudis."

"L'ordre social comme l'hygiène publique exigent que la population urbaine soit logée dans des maisons salubres. On doit, en effet, rechercher pour les individus un maximum de bien-être qui suppose le confort, voire la beauté. Pour cela, il leur faut une quantité suffisante d'air, de lumière et d'espace. D'où est né le problème du logement."

Elles sont également au courant des principales causes qui ont créé le problème du logement dans la plupart des villes de cette province et nous ne voulons que les énumérer :

On énumère ensuite les principales causes qui ont créé le problème du logement. Elles sont les suivantes, selon les jeunes Chambres de commerce :

"Niveau trop bas des salaires qui ne permettent pas aux individus, particulièrement aux ouvriers, de se loger convenablement ;

"Industrialisation effrénée et sans contrôle qui amène forcément les conditions déplorables d'habitation qui prévalent encore dans les villes ;

"Individualisme et capitalisme abominable, oubliés des principes de solidarité, d'humanité chrétienne et de la plus élémentaire sociologie ;

"Absence de préoccupations sociales chez la plupart de nos dirigeants ;

"Ignorance pratique des lois élémentaires de l'urbanisme dans le peuple comme chez l'élite.

"Nous voulons aussi, poursuit le mémoire, apporter certaines suggestions et proposer des réformes propres à faire disparaître les habitations insalubres ;

Voici quelques-unes de ces suggestions :

Enquêtes dans tous les quartiers des villes de la province.

Une fois que le casier sanitaire de chaque ville sera publié, il y aura lieu de procéder à la démolition des taudis pour ériger à leur place des cités ouvrières ou cités-jardins selon les données de l'urbanisme.

Réglementation sévère au point de vue urbanisme et modification des règlements d'hygiène afin de proscrire les taudis de toutes sortes.

Assistance financière des gouvernements pour promouvoir la construction de logements salubres.

Préparation d'un plan d'ensemble dans chaque municipalité de la province de Québec.

Réfection et aménagement des vieux quartiers urbains qui ont besoin de places publiques, parcs, terrains de jeux ; ordonnance des nouveaux quartiers avec leurs rues bien alignées, leurs terrains de jeux, leurs emplacements scolaires, etc.

Pour mener à bien cette tâche sociale, création immédiate, dans chaque municipalité de la province, d'un comité spécial dit : "Comité du logement salubre".

Les allocations familiales, "mesure généreuse"

Halifax, 21 (C.P.) — Le ministre fédéral de la Santé, M. Brooke Claxton, a déclaré hier que les allocations familiales que le Canada mettra en vigueur, l'été prochain, constitueront la mesure du genre la plus généreuse au monde.

M. Claxton a rappelé que, dans la ville de Charlottetown, on lui citait récemment le cas de plusieurs mères de famille, incapables d'envoyer leurs enfants à l'école, faute de vêtements nécessaires.

"Les allocations familiales, a-t-il dit, permettront à ces enfants de s'instruire, car leurs parents pourront alors les vêtir convenablement."

Commentant le travail du ministre de la Santé et du Bien-Être, M. Claxton a déclaré :

"Nous n'avons pas l'intention de concurrencer les provinces ou les municipalités, ou les sociétés d'hygiène. Il y a assez de travail à accomplir en ce domaine pour tout le monde, et nous avons l'intention de collaborer avec tous ces organismes pour améliorer la santé et le bien-être du peuple canadien. Et nous n'avons pas l'intention d'abandonner notre tâche lorsque la guerre finira, loin de là."

Les cahiers reflets

Les humanités classiques dans la Société contemporaine, par Maurice Lebel.

Aux sources de l'industrie américaine : Les vieilles forges, par l'abbé Albert Tessier.

Tagore et Gandhi, par le R. P. Gabriel-M. Lussier, O.P.

Chaque brochure, au comptoir \$0.25 par la poste \$0.28

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

"Syndicalisme ou politique"

M. Alfred Charpentier, président général de la C.T.C.C., présente une étude sur ce sujet, devant les membres du club St-Laurent-Kivaniis

Voici un résumé de la causerie prononcée par M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, au déjeuner du club St-Laurent-Kivaniis, ce midi :

Le mouvement ouvrier syndical doit-il se mêler de politique, s'aliéner à un parti plutôt qu'à un autre ? Doit-il lier son avenir au programme d'un parti en particulier ?

Le syndicat ouvrier tire son origine de la volonté des ouvriers depuis un siècle passé, de reconquérir les droits dont l'avait dépouillé l'avènement du libéralisme économique.

Né dans l'ambiance du libéralisme économique, le syndicalisme au Canada comme ailleurs devint inévitablement matérialiste et socialisant. Enfin d'une façon ou d'une autre il n'a pu céder à la tentation ou au besoin de faire de la politique active. Longtemps cette action politique fut non partisane, mais voici qu'en ces toutes dernières années un secteur du syndicalisme en Ontario s'est mis à faire de la politique partisane en notre pays comme aux États-Unis.

L'histoire enseigne que l'action politique partisane au sein du syndicalisme ouvrier fut toujours funeste aux unions ouvrières, dans presque tous les pays.

Le Congrès canadien du travail, l'allié du C.I.O. au Canada, est le premier mouvement syndical en notre pays qui, en septembre 1944, a lié son sort avec un seul parti politique : le parti C.C.F. Cette détermination ou mieux cette orientation lui fut imposée, semble-t-il, du fait que nombre de ses filiales en Ontario s'étaient auparavant épousés la cause du même parti. Mais on a pu observer la dissension éclatante des filiales québécoises à la dernière session du Congrès canadien du travail, suivie depuis de plusieurs déficiations et autres incidents significatifs.

Différent du syndicalisme neutre sur le plan moral, social et politique, le syndicalisme national à morale catholique représenté par la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, a des méthodes d'action politique qui s'apparentent avec celles de la Fédération Américaine du travail et de son allié le Congrès des métiers et du travail du Canada qui est de faire de l'action politique non partisane.

Si le parti C.C.F. commande la faveur de nombreux milieux syndicalistes neutres, cela tient à ce que dans ces milieux on attend la restauration sociale beaucoup plus par l'interventionnisme de l'État que par la réforme des institutions sociales. Leur attirance vers le C. C. F. s'explique facilement par le programme socialiste de ce dernier. De plus, la tendance centralisatrice du programme C. C. F. se marie très bien avec la même tendance du syndicalisme neutre au Canada.

Contraste frappant ici avec la tendance décentralisatrice de plus en plus accusée du syndicalisme catholique au Canada. Divergence profonde que seules expliquent les deux conceptions opposées qu'ont de la société le syndicalisme neutre et le syndicalisme catholique, soit la conception organique qui commande au corporatisme — recommandé par l'Eglise, et la conception mécanique qui fait balotter la société entre le libéralisme, le socialisme et le faux démocratismes actuels.

La méconnaissance du Congrès canadien du travail avec le parti C. C. F. est la pire déviation de sa fin naturelle que pouvait se permettre tout mouvement syndicaliste ouvrier et c'est le cas du Congrès canadien du travail. La fin naturelle du syndicalisme ouvrier est d'organiser la profession dans l'industrie à côté et au-dessus des partis politiques afin que sa mission ne soit jamais interrompue par les violents cultes périodiques des partis politiques des temps modernes.

Etre constamment libre de toute attache politique est donc le parti le plus sage à prendre, pour faire avec autorité en influence les représentations nécessaires en faveur de la classe ouvrière et ainsi faire librement — ce qui est admis — de l'action politique non partisane.

C'est l'attitude de la C. T. C. C. Mais comment s'explique la divergence profonde qui a commencé de se manifester nettement en ces dernières années entre le syndicalisme catholique et le syndicalisme neutre sur l'orientation future du syndicalisme tout court en notre pays ? Cette divergence est attribuable principalement aux deux conceptions opposées que se font de la société le syndicalisme neutre et le syndicalisme catholique ; la conception organique pour le premier et la conception mécanique pour le second. Ce qui fait qu'en vertu de sa conception mécanique le syndicalisme neutre tend à l'étatisation des réformes sociales et à la centralisation du pouvoir, alors que le syndicalisme catholique, de par sa conception organique, tend plutôt à la restauration des institutions corporatives et à la décentralisation du pouvoir.

Le syndicalisme catholique ne se soufre pas comme le syndicalisme neutre d'un complexe de trois attitudes opposées en son sein à l'égard du libéralisme, du socialisme et du faux démocratismes. En tout cela, au contraire, le syndicalisme de la C. T. C. C. apporte ordre et lumière ainsi qu'une solution de salut aux travailleurs canadiens.

M. H. Percy Douglas a été nommé directeur du comité de réhabilitation du district militaire no 4

M. H. Percy Douglas a été nommé directeur du comité de réhabilitation du district militaire no 4, au cours de l'assemblée annuelle tenue hier en l'édifice Sun Life. Le colonel Gault McCombe, directeur sortant de charge, a présenté son rapport.

Avez-vous besoin de bons livres ? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 et, rue Notre-Dame, Montréal.

Floraison des arts spirituels au Canada

Le Dr Philippe Panneton, invité à l'émission du Bon Parler français, parle de la nouvelle Académie fondée récemment à Montréal

Conférencier d'honneur à la 788e émission radiophonique de la Société du Bon Parler français, dimanche soir dernier, le Dr Philippe Panneton a parlé de l'Académie canadienne-française fondée récemment à Montréal, par un groupe d'hommes de lettres. Voici le texte de cette causerie :

De bon ou de mauvais gré, notre pays a vu son âge colonial durer longtemps. S'il a grandi, il a été lent à atteindre l'âge d'homme. Que ce fût à l'époque des Bourbons ou à celle des Windsor, il semble que jusqu'à ces tout derniers temps, il ait gardé les feux de l'esprit colonial, tantement tournés vers cette Europe dont il attendait des directives, des exemples, et la nourriture spirituelle indispensable à la croissance d'une nation. Tout à sa dure tâche, qui était de vivre, il n'avait point loisir de se faire une culture propre.

Or depuis quelques années nous assistons à une floraison inespérée. Il semble que les Canadiens, désormés, tant de langue, veuillent s'adonner à ce que j'appellerais les arts spirituels, pour les distinguer des arts plastiques. Notre littérature, bien que jeune encore et restreinte, tend à s'enrichir ; et les oeuvres nouvelles sont assurément plus libres, plus neuves que celles d'hier. J'en parle à mon aise, moi qui suis d'une génération qui n'est plus tout à fait cette "jeune" génération" dont nous espérons ouvertement qu'elle fera plus et mieux que nous.

La fondation d'une Académie canadienne-française, dans l'esprit de ceux qui l'ont formée, n'est certes pas un événement, tout au contraire. Il ne leur est nullement venu à l'esprit de décorer ainsi leur travail car ils ne se font sur sa valeur aucune illusion. Mais ils croient qu'une telle naissance était de nature à stimuler quelque peu le mouvement vers la culture qui actuellement se fait jour.

Ils ont tout d'abord tâché que leur choix soit à tout le moins défendable. Certes, il est des noms qu'ils eussent désiré voir figurer dans leur assemblée ; si la modestie de ceux-ci les a empêchés d'accepter l'invitation, qui leur était faite, peut-être dans un avenir prochain accepteraient-ils de se rallier.

Le nombre des sièges de cette académie est limité à vingt-quatre, dont huit, intentionnellement, ont été gardés vacantes. Ces places sont ouvertes par voie d'élection à tous ceux des nôtres qui, ayant tâché de se distinguer par le travail et ayant eu à coeur d'enrichir notre patrimoine par leurs livres, auront fait d'une telle réunion d'hommes encore actifs peut sortir quelque émulation, quelque stimulation et quelque effort collectif utile.

Les fondateurs ont cru devoir poser à l'admission des conditions certes proportionnées à notre développement, mais auxquelles ils entendent rigidement tenir. Il ne leur paraît pas qu'avoir, comme on dit, "du talent" et de la facilité soit un titre suffisant, si celui qui est ainsi doué ne s'est pas donné la peine d'offrir à son pays, sous la forme durable du livre, le bénéfice de ses dons et de ses connaissances. Il ne leur a pas paru que celui qui peut produire des oeuvres permanentes et ne le fait pas, mériterait d'être encouragé. Je le répète, l'Académie veut être un aiguillon et non pas une couronne.

Elle prendra garde de s'ériger en magister ; mais si elle peut aider à la purification de notre langue et à son enrichissement, soit par l'étude, soit par des travaux, elle tâchera d'accroître une tendance heureuse qui de plus en plus se manifeste parmi nous. Peut-être signalera-t-elle aussi, à l'occasion, les mérites de ceux qui ont écrit, en plus grand, — quelle joie que de pouvoir dire de telles paroles — les oeuvres qui lui paraîtraient les plus dignes de remarque.

Enfin elle n'aura qu'une politique : développer la culture d'expression française dans notre pays, je précise, dans notre pays. Car tous ceux qui en font partie espèrent qu'un jour il leur sera donné d'accueillir un écrivain vivant sur les bords de la Miramichi, de la rivière Rouge ou du fleuve Fraser.

En attendant, ils veulent faire vivre et agir une assemblée qui leur semble que, pour l'avenir surtout, la fondation était une nécessité. Ils n'ont pas d'autre but.

ACHAT DE CREANCES
Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. F. André Arès, 37 ouest, rue St-Jacques, PLATEAU 9107. L.N.O.

Emploi demandé
Jeune fille désire position comme organiste. Expérience et références. Ecrire sous no "Le Devoir" 22-2-45

VENTE DE LIVRES
Attention ! 25% de rabais accordé sur tous nos livres neufs et usagés. Catalogue envoyé sur demande. Choix très varié. TRANQUILLE & BOUCHER, 4663 St-Denis, HA. 1770.

La campagne de charité

Souscriptions de \$100 et plus

Sherwin-Williams Co. of Canada, Ltd, \$1,000; J.J. Joubert, Limitée, \$600; Regent Knitting Mills, Ltd, \$600; S. S. Kresse Co., Ltd, \$500; Duchesneau-Trudeau, Ltée, \$450; L.N. Messier, Ltée, \$360; Agence Canadienne de Publicité, \$350; B. C.A. Victor Co., Ltd, \$350; Bank of Toronto, \$300; MacFarlane, Lefevre, Ltd, \$300; Cie J.-B. Rolland & Fils, \$300; Vaillancourt, Ltée, \$300; American Can Co., \$250; Horatio E.-J. Amyot, \$250; M. et Mme Léon G. Ryan, \$250; Rougier Frères, \$225; Arrow Shoe, Ltd, \$200; M. l'abbé Alphonse Gibeault, \$200; Penman's Ltd, \$200; M. l'abbé Siméon Morin, curé, \$200; Hon. J.-E. Perrault, \$200; Arthur Tétraut, \$200; Louis Brochu, \$150; Canadian Ingersoll-Rand Co., Ltd, \$150; Laboratoire Poulet Frères du Canada, Ltée, \$150; Wood Gundy Corporation, Ltd, \$150; Eagle Shoe Co., Ltd, \$130; M. l'abbé J.-E. Charbonneau, \$125; Chesebrough Mfg Co., \$125; Club de Réforme, \$125; Hervé Nadeau, \$125.

Ont versé \$100: J.-L. Bélanger, Boudrias Frères, Ltée, Romuald Bourque, Clarke Steamship Co., Ltd, Cockfield, Brown & Co., Ltd, Alex. Dansereau & Co., Ltd, P.-H. Desrosiers & LaSalle Builders Supply, Ltd, Dominion Bank, Guaranteed Pure Milk Co., L.-H. Hébert & Cie, Ltée, V.-E. Lambert, Lyman, Ltd, Ross H. McMaster, Montreal Dressmakers Union, Montreal Dry Dock, Ltd, M. l'abbé Bruno Presseault, Mme Aldéric Raymond, Société Coopérative de Frais Funéraires.

La Ligue des Propriétaires de Montréal tenait son assemblée régulière lundi soir, en la salle de l'École Meilleure. La principale

Résolutions adoptées par les propriétaires

Ils demandent au fédéral de lever les restrictions sur les matériaux de construction et sur la main-d'oeuvre pour fins de construction, et d'accorder aux propriétaires une compensation pour les frais d'entretien

La première résolution demande au gouvernement fédéral d'accorder aux propriétaires bailleurs, sous forme de subsides ou autrement, une compensation équivalente à tout excédent qui s'est produit dans les frais d'entretien et d'administration des immeubles depuis le 11 octobre 1941; ces subsides devant être payés aux propriétaires de tout logement qui existait à la date de base. La Ligue signale que le coût d'entretien des immeubles a augmenté d'au moins 30 pour cent depuis le 11 octobre, que le coût du chauffage est de 25 pour cent plus élevé qu'à cette date et que pourtant le propriétaire ne reçoit aucune compensation dans la perception de son loyer.

L'autre résolution prie aussi les autorités fédérales de lever immédiatement les restrictions sur les matériaux et la main-d'oeuvre pour fins de construction, de façon à permettre la construction de logements à Montréal. Cette dernière a été présentée par M. J.-H. Gagné, directeur et représentant de la Ligue au conseil municipal. La première avait été présentée par M. J.-H. Laframboise, aussi représentant de la Ligue au conseil municipal.

Dans une brève allocution, M. Gagné a parlé de la taxe scolaire et a souligné qu'advenant le cas où la commission des écoles catholiques de Montréal donnerait suite aux demandes d'augmentations de salaires de son personnel enseignant et autre, ceci représenterait une somme de \$2 millions à \$2,500,000, de sorte que les propriétaires verraient la taxe scolaire augmentée d'au moins 25 cents par \$100. La seule solution au problème étudié à cette assemblée, a été le renouvellement des baux. La Ligue a soumis à ses membres deux importantes résolutions qui ont été adoptées à l'unanimité et seront adressées aux autorités fédérales.

AVEC LA MAISONNEUVE



Voici un instantané montrant de près quelques officiers du Régiment de Maisonneuve, en service en Hollande. De gauche à droite: le lieutenant André Ratelle, 4320 Iberville, Montréal; le capitaine Roger Guenet et le major François Robert, respectivement 825 et 220 Grande Allée, Québec, et le lieutenant Siméon Mondou, 4251 Drolet, Montréal. — (Photo Armée canadienne outre-mer).

me, le cas échéant, consistait dans une plus grande contribution du gouvernement provincial à la question scolaire.

La question du renouvellement des baux a été traitée par M. Hector Lalonde, aviseur légal de la Ligue, MM. J.-H. Laframboise, A.-D. Quintin, ont aussi porté la parole. Le notaire Léonard Léger, président de la Ligue, occupait le siège présidentiel.

Des roses à M. Delisle

Québec, 21. — Au début de la séance d'hier après-midi, à l'Assemblée législative, M. J.-H. Delisle, député de Montréal-Saint-Henri, et ministre sans portefeuille, a reçu une gerbe de roses de la part de ses collègues de l'Union nationale, à l'occasion de son anniversaire de naissance. M. Delisle, en quelques mots, a remercié ses amis.

me, le cas échéant, consistait dans une plus grande contribution du gouvernement provincial à la question scolaire.

La question du renouvellement des baux a été traitée par M. Hector Lalonde, aviseur légal de la Ligue, MM. J.-H. Laframboise, A.-D. Quintin, ont aussi porté la parole. Le notaire Léonard Léger, président de la Ligue, occupait le siège présidentiel.

Des roses à M. Delisle

Québec, 21. — Au début de la séance d'hier après-midi, à l'Assemblée législative, M. J.-H. Delisle, député de Montréal-Saint-Henri, et ministre sans portefeuille, a reçu une gerbe de roses de la part de ses collègues de l'Union nationale, à l'occasion de son anniversaire de naissance. M. Delisle, en quelques mots, a remercié ses amis.

Comment Emballer les Colis pour Outre-Mer. Advertisement showing various packing techniques for mail parcels. Includes diagrams of boxes, wrapping methods, and text instructions like 'Remplissez tous les espaces pour que le contenu ne puisse bouger.' and 'Écrivez l'adresse en lettres moulées et mettez le nom et l'adresse de l'envoyeur sur le colis.'

PRECAUTIONS ESSENTIELLES. IL FAUT... IL NE FAUT PAS... Advertisement for Canadian postage services. Includes instructions for addressing mail for overseas delivery and a list of services provided by the Postes, Canada. At the bottom, it says 'POSTES, CANADA' and 'L'HON. W. F. MULOCK, C.P. DÉPUTÉ MINISTRE DES POSTES'.

L'impôt sur le revenu nuirait aux coopératives

M. H.-C. Bois, le principal témoin à la séance d'hier après-midi, a déclaré que cela signifierait une série de difficultés pour elles — Les coopérateurs ont influé sur le bien de l'agriculture — MM. Roméo Martin et Hormisdas Laforest

Au cours de la séance d'hier après-midi, la Commission royale d'enquête sur les coopératives, présidée par le juge Erroll McDougall, a entendu des officiers de la coopérative fédérée de Québec. Dans la matinée, M. Elie Beauregard avait présenté le mémoire de la coopérative, et de l'ouverture de la séance, dans l'après-midi, M. H.-C. Bois, gérant général de la Coopération, est interrogé par Me Roger Brossard, agissant pour la Commission. M. Bois a déclaré que cette association n'a jamais refusé d'aider les coopérateurs n'y étant pas affiliés.

M. H.-C. Bois

Le témoin, interrogé un moment par le juge McDougall, dit que la Coopération a contracté des emprunts au pays et même en Angleterre. A ce stade, Me Brossard rappelle l'enquête Stevens au sujet des conditions économiques générales en 1935. Le témoin avoue que, depuis 1935, les conditions économiques ont changé. Certaines lois contrôlant les poids et mesures et autres facteurs influant sur les échanges ont été adoptées depuis et ont contribué à corriger les défauts signalés par l'enquête Stevens.

Interrogé sur le nombre de filiales de la Coopération actuellement en existence, M. Bois dit qu'il est de 400. Il explique que les cultivateurs se lient aux coopératives pour satisfaire à tous leurs besoins professionnels. Il existe toutes sortes de coopératives : il y a des coopératives de distribution, etc. La Coopération fédérée a conclu des ententes avec d'autres coopératives dans le pays, mais pas de semblables organismes aux États-Unis, comme le suggère le président de la Commission d'enquête. M. Bois affirme que la Coopération rend plus de services à celui qui s'y adresse qu'elle ne se paie en retour.

C'est même le premier but de la coopérative de rendre service aux coopérateurs avant tout. Me Brossard demande si la Coopération a en vue des avantages économiques. « Nous vivons sur cette planète », répond le témoin, qui ajoute que jusqu'en 1936, la province a défrayé les frais de propagande de la Coopération. Me Brossard demande le chiffre que la Coopération a recueilli de la province et suggère un million de dollars, mais le témoin dit ne pas pouvoir répondre.

Relations avec les Caisse

Interrogé sur les relations qui auraient existé entre les Caisse Populaires et les Coopératives, M. Bois répond que les sociétés locales seules ont eu des relations de cette nature. Me Nadeau demande au témoin s'il a des concurrents. « Nous ne nous en sommes jamais plaints », dit M. Bois. Les coopératives consentent des crédits aux sociétés agricoles. La Coopération a réussi à faire baisser le prix de l'engrais de \$15 dollars la tonne dans le passé.

Interrogé par Me Nadeau au sujet de la structure financière, le témoin dit que le nombre d'actions privilégiées qu'un actionnaire peut détenir dans la Coopération n'est pas limité. Le nombre d'actions ordinaires est en fonction du capital payé de celui qui les détient dans une proportion de 10% de ce capital. Quant à la gestion, les sociétés locales contrôlent la société centrale.

Le juge McDougall dit au témoin que, si la Coopération détient des obligations du gouvernement, elle en retire un intérêt. Cet intérêt est-il considéré comme un profit? demande le juge.

L'impôt causerait des difficultés

Me Brossard demande ce que la Coopération fait des intérêts perçus soit \$145,000 par an. « Cela va dans la réserve générale », dit M. Bois. Me Nadeau interroge ici directement le témoin, et demande si, dans son opinion, il faut accorder aux coopérateurs des privilèges tels que l'exemption de taxes par exemple. « Cela dépend, de dire le témoin, si ces coopératives font des profits ».

La coopérative paie des impôts municipaux? demande encore Me Nadeau.

Oui, dit le témoin. Me Beauregard fait dire au témoin que la distribution de semences classifiées et mieux adaptées au sol du Québec a fait donner un meilleur rendement aux cultivateurs.

Les coopérateurs ont influé sur le bien de l'agriculture. Apparaissant, explique le témoin, toutes sortes de semences étaient en vente à notre service de librairie : les trois romans de Léo Paul Desrosiers Nord-Sud, (6e mille) Les Opiniâtres, (7e mille) Jours, (7e mille) Chaque volume, \$1.00 au comptoir, \$1.10 par poste.

Et une nouvelle édition d'Autour de la maison, (1.5e mille), illustrée, \$1.25 au comptoir.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le carême à Sherbrooke

Sermon inaugural de S. E. Mgr Desranleau

Sherbrooke 20 (D.N.C.) — Dans un sermon de circonstance qu'il prononçait le mercredi 14 février, à la cathédrale Saint-Michel, après avoir présidé à la bénédiction et à l'imposition des cendres, Son Excellence Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, qui officiait pontificallement aux cérémonies inaugurales du carême, a déclaré: « Lorsque l'Eglise, en cette sainte quarantaine, demande à la veuve une pièce d'un sou, à l'ouvrier, le salaire d'une journée de travail, au bourgeois le prix d'un beau voyage et à l'homme riche le prix d'une superbe table, ce n'est pas une espèce d'échelle qu'elle veut établir. Elle veut simplement rappeler à chacun de ses enfants qu'il doit faire sa part, proportionnellement à ses moyens: de ceux qui possèdent peu, il sera demandé peu, et de ceux qui possèdent beaucoup, il sera demandé beaucoup ».

Son Excellence a rappelé la grandeur de la prière, de la mortification, de la pénitence, de l'aumône pour souligner que tous sont solidaires les uns des autres. « L'aumône seule n'est pas suffisante, la prière n'est pas suffisante, le jeûne non plus, les mortifications pas davantage; les sacrifices non plus. Tout cela pris à part ne vaut rien; il faut le tout et sans l'un ou l'autre, le carême ne compterait pas ». Au chapitre de l'aumône, Son Excellence a encore rappelé que l'avance et l'attachement aux biens de la terre sont la dernière ruche du diable; lorsqu'un homme a atteint un point dans sa vie où les jouissances ne sont plus son lot, l'avance se présente, sous forme de l'argent, sous forme de l'attachement aux biens de la terre, pour éloigner l'homme de Dieu et le tenir par un dernier lien à la maîtrise du démon.

Au début de son instruction, Son Excellence avait rappelé les règlements du carême dans le diocèse, tels qu'ils sont dans le mandement annuel. Elle a expliqué dans quel cadre doit se présenter le jeûne pour les pauvres et ceux assujettis aux travaux laborieux. Elle a expliqué ce que doivent être les repas en temps de carême, pour observer que le jugement de l'homme a toujours sa place dans cette appréciation et qu'il ne s'agit pas de voir si l'on est rendu à la mesure de l'estomac, mais de juger par son cœur.

« Tout le monde doit faire pénitence; la Vierge a fait pénitence, les saints les plus purs ont passé par là et il est inutile de songer que les hommes d'aujourd'hui s'en tirent sans sacrifices volontaires, sans attrition et que nous pourrions nous permettre dans la vie la plus régulière. Dans tout cela, c'est l'amour de Dieu qui doit nous guider; il faut que chaque individu puisse dire à Dieu qu'il l'aime plus que lui-même ».

Parlant des sacrifices que peuvent consentir et doivent consentir les enfants en temps de carême, Son Excellence les a invités à se priver de bonbons et de crème glacée les jours de semaine, à s'imposer des privations sous le rapport des liqueurs douces ou toutes sortes d'autres privations que le cœur peut leur inspirer. Dans le même ordre d'idées, les grandes personnes ne peuvent s'attirer beaucoup de mérites, par exemple, en ne buvant que le repas autre chose que de l'eau, en se privant de douceurs auxquelles ils sont habitués, au repas, même au repas principal du carême, en se privant d'aller au théâtre ou aux vues animées pendant le carême.

« L'aumône ou la charité nous commande encore, pendant le saint temps du carême et si nous n'y soumettons pas, Dieu peut nous envoyer des épreuves et des souffrances. Ce n'est pas assez de jeûner, de prier et de nous priver des jouissances du monde, il faut nous détacher des biens de la terre. L'avarice est une idolâtrie qui nous fait offrir aux biens de la terre une valeur que l'on ne doit qu'à Dieu. L'avarice et l'attachement aux biens de la terre sont la dernière ruche du diable; lorsqu'un homme a atteint un point dans sa vie où les jouissances ne sont plus son lot, l'avarice se présente sous forme de l'argent, sous forme de l'attachement aux biens de la terre, pour éloigner l'homme de Dieu et le tenir par un dernier lien à la maîtrise du démon. « Cette charité peut s'exercer de différentes façons. Le sou de la

La "Semaine de la fraternité"

Message du président Roosevelt

La période du 18 au 25 février, a été dénommée « La Semaine de la fraternité ». Un message du président Roosevelt, à cette occasion, se lit comme suit: « En ces temps de lutte universelle pour la conquête de libertés indispensables, le moment est bien choisi de rappeler à la nation les forces spirituelles où s'alimentent nos idéaux de liberté. Le principe de la fraternité humaine est la source de notre démocratie politique, principe cher à nos pères et que nous avons su conserver. Nous sommes tous des frères et des sœurs d'une grande famille qui a Dieu pour père. Il est vrai que nous nous agaçons au pied de différents autels et que notre foi s'exprime de façons différentes, mais l'unité spirituelle qui existe ici fait de nous tous une nation unie ».

« Cette unité se retrouve aux fronts militaires où des Américains d'origines diverses luttent contre les ennemis de la liberté. Le peuple américain s'achemine vers la victoire, peuple qui combat sous un même drapeau et qui est au service de la justice et de la paix pour tous sans exception. Les hommes et les femmes d'Amérique qui sont dans les forces armées, luttent contre la tyrannie outre-mer en pensant à leur cher pays où règne la concorde, où chacun peut faire son chemin dans la vie. Il nous incombe donc à tous, à nous qui vivons et travaillons aux États-Unis, de garder notre pays à l'abri de préjugés et de bigoterie si nous voulons que nous combattants, une fois rentrés des pays étrangers, trouve l'Amérique de liberté pour laquelle ils luttent si courageusement. « Les États-Unis constituent le pays par excellence de travailleurs libres et de deux sexes. Le moment est propice pour décider si nous allons travailler ensemble dans la paix de demain comme nous savons le faire en temps de guerre. Je me réjouis donc à la pensée de la Semaine de la fraternité, 18-25 février 1945, qui est la deuxième semaine annuelle de ce genre, sous les auspices de la National Conference of Christians and Jews. J'ose croire que tous les habitants de ce pays vont profiter de l'occasion qui se présente à eux pour renouveler et affermir leur détermination au service des grands principes de liberté au moyen de l'unité spirituelle ».

« Les personnes présentes seront invitées quelques jours plus tard à visiter la centrale d'alarme et le quartier général du service des incendies, à la montagne. Le troisième débat interuniversitaire Laval-Montreal aura lieu demain soir à l'auditorium du Plateau. MM. Louis Lesage, e.e.d., et Jean Gagné, e.e.d., de Québec, rencontreront ici MM. Jules Deschamps, e.e.d., et Georges-Henri Blouin, e.e.d., de l'Université de Montréal. Le sujet: « Armée ou diplomatie ». Rappelons que le trophée Villeneuve, qui sera décerné aux gagnants de cette joute, a été offert par S. Em. le cardinal Villeneuve pour encourager l'art oratoire chez les étudiants. Cette joute sera présidée par Marcel Rémy, e.e.m., président de la Société des débats de l'Université de Montréal. (Comm.)

Dîner-causerie du comité du commerce

Le comité des affaires municipales de la Chambre de commerce des jeunes, que préside M. Marcel Lafaille, recevra ce soir à un dîner-causerie, M. H.-A. Gibeau, directeur du service municipal des travaux publics. Le dîner aura lieu au club Saint-Denis. M. Gibeau parlera de quelques projets d'après-guerre.

Mort subite

Les Trois-Rivières, 21 (D.N.C.) — M. Y. L. Vanater, 62 ans, demeurant à 228, rue Dunlop, à Barrie, Ont., est mort subitement au cours de la nuit dernière à l'hôtel Canada, où il se retirait durant son séjour aux Trois-Rivières. M. Vanater était inspecteur pour le ministère des munitions et des approvisionnements à la Tebbitt Shoe. M. Vanater fut trouvé mort dans sa chaise.

Avis

Le Devoir, à titre de membre de l'agence coopérative Canadian Press, publie les dépêches de cette agence, de même que celles des agences Associated Press et Reuter. Ces nouvelles sont protégées par des droits qui en interdisent la reproduction dans les journaux qui ne sont pas de la Canadian Press.

Montréalais à l'honneur

Le soldat Raymond Daguerre, de Montréal, qui au début de la guerre servit dans l'armée française et fait maintenant partie du fameux Royal 22e, en Italie, vient d'être décoré de la Croix de Guerre française en reconnaissance d'une action d'éclat qu'il fit en 1940. Raymond Daguerre subit son entraînement militaire à Paris, puis fut affecté à un poste de D.C.A. près de la capitale et c'est là, que le 14 avril 1940 il abattit deux avions allemands qui attaquaient Paris. Un peu plus tard, il fut fait prisonnier à Arras mais réussit à s'échapper et se rendit dans le sud de la France où il passa en Afrique du Nord débarquant à Alger. Ce fut ensuite la longue et pénible route de retour par Casablanca, Dakar, la Martinique et enfin le Canada via les États-Unis. Une fois arrivé à Montréal, Raymond Daguerre s'enrôla dans le Service de Santé de l'Armée canadienne puis permuta au Royal 22e Régiment. Il est maintenant en Italie avec cette unité. (Photo Armée canadienne outre-mer).

MM. Barrette et Delisle à la Cité-Jardin

Deux ministres du Québec rendront visite à la Cité-Jardin du tricentenaire dimanche 25 février, à 8 heures de l'après-midi. Ce sont MM. Antonio Barrette, ministre du Travail, et J.-H. Delisle, ministre sans portefeuille. Ils suivront de près M. Bona Dussault et M. Emile Morin, respectivement ministre et sous-ministre des affaires municipales, député de la D.F.A. Gatién, député de Maisonneuve, qui vintrent le 28 janvier dernier constater de visu le travail qu'accomplissait l'Union économique d'habitants à la Cité-Jardin du tricentenaire, dans le domaine de l'habitation. L'intérêt que portent nos dirigeants à ces réalisations concrètes au moment où l'on parle plus que jamais de législations destinées à faciliter l'accès à la petite propriété, laisse entrevoir ou du moins espérer que des mesures adéquates seront prises bientôt pour résoudre la crise du logement et pour préparer l'après-guerre.

Collection "Sir Jerry"

Pour les enfants de 8 à 12 ans par Mme H. GIRAUD Sir Jerry détective Les étranges vacances La mystérieuse disparition de Sir Jerry Sir Jerry et l'affreux Léonard L'inévitable Sir Jerry La périlleuse mission de Sir Jerry Chaque roman contient de nombreuses illustrations. Franco \$0.75 SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



Le Ski dans les Laurentides est un des sports d'hiver typiques du Québec.

Photo due au Bureau du Tourisme de la Province de Québec.

Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que dans la belle région des Laurentides, qui est d'accès facile à tous les enthousiastes du sport, on trouve des stations d'hiver qui rivalisent avec des endroits fameux comme St-Moritz, Murren et Pontresina dans les Alpes suisses, Kitzbühel et Innsbruck dans le Tyrol autrichien? Oui, le Mont Tremblant, St-Jovite, Ste-Marguerite, Ste-Adèle — tous dans la province de Québec ne sont surpassés nul part au monde, quo'on les compare sous le rapport de splendeur du panorama, conditions pour les sports d'hiver, logement pittoresque ou chaleur de l'accueil fait aux touristes. Mais le Québec n'est pas seulement renommé pour sa beauté majestueuse en hiver. Sa réputation est basée sur les nombreuses attractions qu'il présente à chaque saison de l'année. Le Québec est visité par des milliers de touristes qui y dépensent la somme annuelle de \$90,000,000. Cette province leur donne l'impression véritable d'être en pays de contrastes. Ici, l'on trouve des médias séculaires du bois. Là, on admire des fermes et des pâturages paisibles qui rapportent beaucoup tous les ans. Mais on y trouve également la fièvre et le bourdonnement intense de l'industrie moderne. L'industrie de la pâte à papier, l'exploitation forestière, les vastes ressources d'énergie électrique et de minerai, des aciéries et des usines textiles... toutes fonctionnent à plein rendement. Et voici Montréal, métropole mondiale... et la ville de Québec, centre historique important tant pour le présent que pour le passé. Le Québec... gardien de belles traditions, riche en ressources naturelles, possédant un peuple solide et une terre fertile, se range fièrement au sein des provinces du Canada... toutes unies par un effort commun pour soutenir la cause épousée par notre pays... et par un avenir remplissant qui assure au Canada une place dans la fraternité des nations du monde. LE QUÉBEC PRODUIT POUR LA GUERRE A l'histoire déjà glorieuse du Québec s'ajoute présentement sa merveilleuse contribution à l'effort de guerre du Canada. Pour illustrer cette contribution, mentionnons: la pulpe, le papier, les minerais naturels et usinés, les vêtements, les produits chimiques, les textiles, les navires, les aliments, le pétrole, les accessoires électriques, pour ne mentionner que quelques-uns des produits de ses mines, ses moulins et ses usines: la souscription de \$2,301,522,650.00 aux Sept Emprunts de la Victoire; les milliers de ses fils qui font partie de la marine, de l'armée et de l'aviation et qui se couvrent de gloire sur les divers fronts du globe. Ainsi s'inscrit au Tableau d'Honneur du Canada sa guerre la contribution des fils et des filles de la terre du Québec.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

Ce message fait partie d'une série qui sera publiée dans le but de mieux vous faire connaître et apprécier l'importance du Québec et le grand rôle qu'il joue dans le merveilleux avenir du Canada.

O'keefe's BREWING COMPANY LIMITED

COMMERCE ET FINANCE

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 69.156 actions et de 48.273 actions minières, en comparaison de 64.223 actions et de 25.310 actions minières lundi dernier.

Table with 3 columns: High, Low, Change. Lists various commodities like Aluminum, Asbestos, Beans, etc.

Choses et autres

Avant la guerre, l'extraction de la houille en France était d'environ 30 millions de tonnes métriques annuellement.

Cosmos Imperial Mills, Ltd., rapporte pour 1944 un bénéfice net de \$147.269, comparativement à \$156.452 en 1943.

LE CURB DE MONTREAL

Table with 3 columns: High, Low, Change. Lists various stocks like Albiotti, B.C. Food & Paper, Brown Co., etc.

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 3 columns: High, Low, Change. Lists various New York stocks like Allied Chem, Alcoa, Am. Steel, etc.

Service des marchés

Les acheteurs dans la plupart des provinces paraissent attendre moins d'empressement.

Les principaux marchandises importées en 1944 ont été les suivants, les totaux de 1943 étant mentionnés entre parenthèses.

Service des marchés

Les acheteurs dans la plupart des provinces paraissent attendre moins d'empressement.

Des arrangements ont été conclus récemment par les gouvernements du Royaume-Uni et de l'Égypte en ce qui concerne les devises étrangères.

Le permis pour l'achat d'incubateurs saison de 1943 ne comportait que 8% de la capacité totale des incubateurs fonctionnant en 1944.

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine furent comme suit:

La valeur des contrats de construction pour l'année 1944 est chiffrée à \$291.061.800, ce qui représente une augmentation de 42% sur l'année 1943.

L'industrie des produits en bois dur dont l'occupation principale exclusive consiste dans la production de lames de parquet.

Les produits laitiers au Canada

La production de beurre de crémier en janvier s'élève à 11,424,000 livres, augmentation de plus de 5 p. c. au regard du même mois de l'année précédente.

Hausse des bénéfices d'Ottawa Power

En 1944, Ottawa Light, Heat and Power Company Ltd a fait un bénéfice d'exploitation de \$1,158,135 comparativement à \$1,020,827 en 1943.

Rapport sur les animaux vivants

Les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine furent comme suit:

Nouvel administrateur

M. Robert A. Bryce a été élu directeur de Gypsum, Lime and Alabaster, Canada, Limited.

Activités minières

Placer Development a avisé la bourse de Montréal que durant les trois mois terminés le 1er février, Ltd. a dragué 3,100,000 verges cubes.

Diminution des recettes du Canadian National

Les recettes nettes du Canadian National ont enregistré une diminution de \$1,169,000 en janvier; elles se sont chiffrées à \$3,854,000 à comparer à \$5,023,000 l'an dernier.

Service des marchés

L'activité qui régnait sur les marchés aux bovins depuis quelques semaines s'est ralentie cette semaine et il en a été de même en ce qui concerne la tendance des prix vers la hausse.

Bourse de Toronto

Les profits et les pertes se partageaient également cet avant-midi sur le marché de Toronto et le volume des échanges se maintint à un bon niveau.

Service des marchés

Les activités des marchés aux bovins depuis quelques semaines s'est ralentie cette semaine et il en a été de même en ce qui concerne la tendance des prix vers la hausse.

La Bourse de New-York

Les aciéries, les chemins de fer et les moteurs accusent une tendance à la baisse.

Dividendes déclarés

Sick Breweries Ltd, 25 cents par action, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 1er mars.

Service des marchés

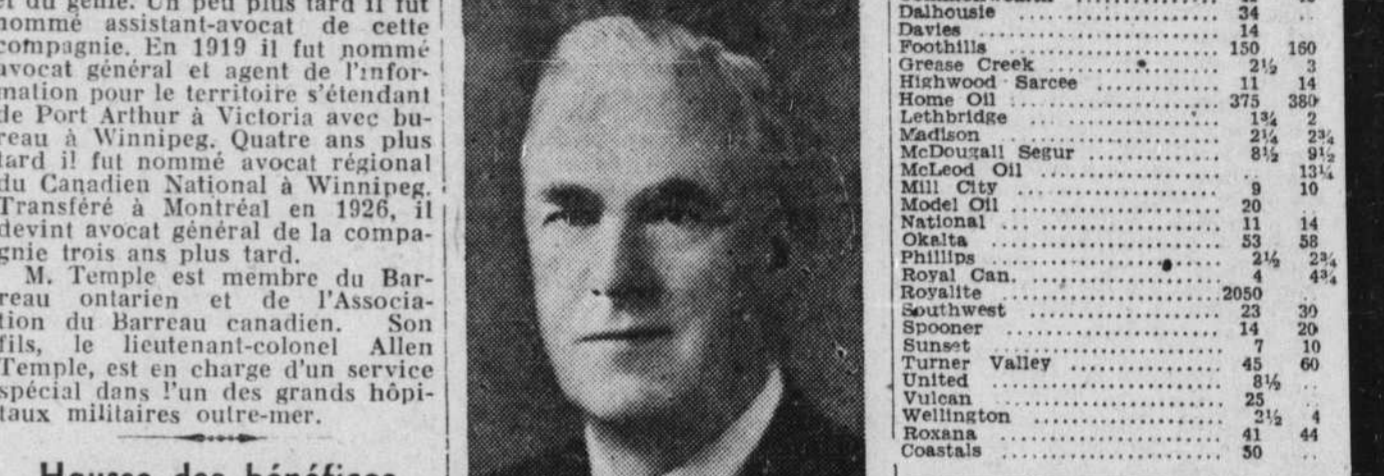
Wall Street accusait un mouvement de baisse pour les aciéries et les chemins de fer au cours de la journée.

Service des marchés

Les aciéries, les chemins de fer et les moteurs accusent une tendance à la baisse.

Assemblée annuelle de Shawinigan Water & Power

Les projets d'extension des lignes rurales dans la province de Québec ont été exposés aux actionnaires de The Shawinigan Water & Power Company par le président, M. James Wilson.



M. R. C. Vaughan, président et directeur général du Canadien National, annonce la promotion de M. R. H. M. Temple, C.R., avocat général.

M. Temple débute dans les fonctions de chef de la comptabilité et du génie. Un peu plus tard il fut nommé assistant-avocat de cette compagnie.

En 1944, Ottawa Light, Heat and Power Company Ltd a fait un bénéfice d'exploitation de \$1,158,135 comparativement à \$1,020,827 en 1943.

Le rapport sur les animaux vivants offerts en vente sur les deux marchés de Montréal durant les premiers jours de la semaine furent comme suit:

La valeur des contrats de construction pour l'année 1944 est chiffrée à \$291.061.800, ce qui représente une augmentation de 42% sur l'année 1943.

L'industrie des produits en bois dur dont l'occupation principale exclusive consiste dans la production de lames de parquet.

Nouvel administrateur. M. Robert A. Bryce a été élu directeur de Gypsum, Lime and Alabaster, Canada, Limited.

Activités minières. Placer Development a avisé la bourse de Montréal que durant les trois mois terminés le 1er février, Ltd. a dragué 3,100,000 verges cubes.

Diminution des recettes du Canadian National. Les recettes nettes du Canadian National ont enregistré une diminution de \$1,169,000 en janvier.

Service des marchés. L'activité qui régnait sur les marchés aux bovins depuis quelques semaines s'est ralentie cette semaine.

Bourse de Toronto. Les profits et les pertes se partageaient également cet avant-midi sur le marché de Toronto.

La Bourse de New-York. Les aciéries, les chemins de fer et les moteurs accusent une tendance à la baisse.

Dividendes déclarés. Sick Breweries Ltd, 25 cents par action, payable le 31 mars aux actionnaires inscrits le 1er mars.

La session provinciale

(suite de la première page)

mot dans la revendication de nos droits. Judas a vendu son maître pour trente deniers; Judas serait celui qui vendrait l'âme des enfants pour n'importe quel montant d'argent.

Le premier ministre regrette qu'il n'y ait pas unanimité de la Chambre sur cette question et demande aux députés de la gauche de voter avec le gouvernement non pour des fins politiques, mais pour que la province présente un front uni lorsque le gouvernement se rendra à Ottawa pour conclure des ententes.

Le bill de la Voirie

M. Antonio Talbot, député de Châteauguay, et ministre de la Voirie, a fait adopter hier son bill (no 3 des projets ministériels) "concernant l'amélioration de la voirie provinciale".

En voici le texte:

"Attendu qu'il est important pour la province d'avoir un réseau routier de premier ordre répondant aux besoins de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et du tourisme:

"Attendu que la voirie rurale en particulier requiert d'importants travaux de construction, de réfection et d'amélioration et que l'exécution de ces travaux donnerait à l'agriculture un essor considérable:

"Attendu qu'il est désirable de procéder à ces travaux suivant un plan d'ensemble adapté aux besoins divers des régions de la province:

"Attendu que ces travaux sont de nature à contribuer dans une large mesure au règlement des problèmes de l'après-guerre, en outre d'augmenter l'actif de la province:

"A ces causes, Sa Majesté, de Pavis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

"1 — Le gouvernement est autorisé à prendre les mesures nécessaires pour arrêter et exécuter un plan d'ensemble de construction, de réfection et d'amélioration du réseau routier de la province et en particulier de la voirie rurale;

"2 — Pour l'exécution de ces tra-

voux, le gouvernement est autorisé à dépenser, à sa discrétion, pendant une période d'au plus quatre ans, à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi, une somme capitale n'excédant pas trente millions de dollars

"Les montants requis pour l'exécution de ces travaux sont payés à même le fonds consolidé du revenu. Le gouvernement peut toutefois emprunter, pour un terme maximum de vingt-cinq ans, à un taux d'intérêt n'excédant pas quatre pour cent l'an, toute somme requise pour l'exécution totale ou partielle des travaux prévus par la présente loi.

"3 — Ces travaux seront exécutés sous la direction, la surveillance et l'autorité du ministre de la Voirie.

"4 — La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Un plan d'ensemble

M. Talbot, dans la langue châtiée et courtoise qui lui est coutumière, explique son projet de loi. Il développe les données exposées dans le texte cité plus haut.

M. Talbot montre l'importance d'un réseau routier complet pour notre province. Ces routes sont indispensables à l'agriculture, à l'industrie et au commerce. Elles sont en outre un capital et apportent des revenus, comme ceux du tourisme.

Le gouvernement demande à la Chambre l'autorisation d'affecter une somme maximum de 30 millions prise à même le fonds consolidé du revenu et cela au cours des prochaines quatre années. De plus, le ministre est autorisé à contracter des emprunts au fins de ces travaux de voirie.

Le gouvernement entend d'abord dresser un plan d'ensemble. Il y a 39,000 milles de routes dans la province qui sont divisées en trois catégories, suivant leur importance et non suivant leur qualité; la première catégorie renferme 6,000 milles de routes qui communiquent entre les villes; la seconde catégorie contient 11,333 milles, qui relient les villages, et la troisième 21,104 milles, dans les régions rurales. Le gouvernement veut établir un plan d'ensemble pour faciliter le développement et l'amélioration de ces trois catégories du réseau routier. Ce plan

d'ensemble est urgent, si l'on considère que le développement de la voirie rurale est maintenant d'environ 200 milles par année.

M. Godbout approuve le principe de l'amélioration du réseau routier, particulièrement en vue de l'après-guerre, mais il ne voit pas la nécessité de la présente loi étant donné que la Loi de la voirie autorisée déjà le gouvernement à dépenser non seulement 30 millions mais autant d'argent qu'il le voudra.

M. André Laurendeau ne s'oppose pas à la mesure mais exprime la crainte que cette dépense de 30 millions pour la voirie pourrait faire négliger d'autres services. M. Albert Lemieux (Beauharnois) dit que les députés ont droit de connaître les détails du plan projeté avant de donner un blanc-seing au gouvernement.

M. Duplessis dit que le but de la mesure est d'établir un plan d'ensemble pour la voirie provinciale.

M. René Chalouit veut savoir si le gouvernement a l'intention d'emprunter pour remplir les conditions de la loi. On empruntera si cela est nécessaire, répond M. Talbot.

On ne peut donner aux députés les détails du plan d'ensemble avant que la Chambre ait autorisé le gouvernement à établir un tel plan, répond M. Talbot.

Amendement Laurendeau

Dans la soirée, M. André Laurendeau, appuyé par M. Albert Lemieux, propose un amendement au bill Talbot. Le député de Laurier en fait la lecture et un message est transmis au ministre de la Voirie par l'orateur.

La gauche libérale proteste et désire que le président de la Chambre prenne connaissance de l'amendement en premier lieu et que ce dernier le lise à la députation. M. Laurendeau venait de rédiger son texte et n'en possédait pas de copie.

Après l'avis parcouru, le premier ministre estime l'amendement Laurendeau légitime mais propose d'en modifier la phraseologie afin de l'agencer dans le cadre du bill.

M. Laurendeau accepte l'amendement tel que remanié par le premier ministre. En vertu de cet amendement à la Loi Talbot, tous les ordres en conseil adoptés en vertu de ce bill de la voirie devront être déposés sur le bureau de la Chambre, si elle est en session, ou dans les quinze premiers jours de la session suivante, si la Chambre

n'est pas alors en session. M. Léon Casgrain dit: Quelle sollicitude pour l'opposition non officielle. Le premier ministre se dit prêt à accepter toutes les propositions qui sont justes.

La Cour de magistrats de Montréal

M. Duplessis a fait adopter hier soir avec dissidence de l'opposition libérale le bill dont il est le parrain relativement à la Cour de circuit et à la Cour de magistrats de Montréal.

La Cour de circuit de Montréal était composée de cinq juges; le bill Duplessis demande de réduire ce nombre à trois. Mais par contre, le nombre des magistrats de district est porté de 25 à 30. Il s'agit d'instituer à Montréal une Cour de magistrats; les autres districts judiciaires de la province possèdent ce tribunal, excepté la métropole.

Le gouvernement par arrêté en conseil, a institué cette Cour de magistrats dans la métropole, il veut maintenant se faire autoriser à nommer les juges de ce banc.

La Cour de magistrats est une juridiction de juridiction provinciale qui décide des causes dans les matières scolaires et municipales. La Cour de circuit se trouvera inopérante et son ressort transféré à la nouvelle Cour de magistrats. Les trois juges qui composent la Cour de circuit de Montréal seront en disponibilité et comme ce tribunal était formé régulièrement de cinq juges nommés par le gouvernement fédéral, ce dernier se trouvera privé de deux nominations qu'il aurait pu faire sans le bill Duplessis.

Le choix des cinq juges de la nouvelle Cour montréalaise de magistrats relèvera du gouvernement provincial.

M. Léon Casgrain se demande si cette loi est opportune. Elle impose un fardeau financier nouveau à la province, puisque les cinq nouveaux magistrats seront payés par le trésor provincial alors que les juges de la Cour de circuit recevaient leur traitement d'Ottawa. N'est-ce pas aussi un moyen habile de nommer des amis de l'Union nationale? demande encore M. Casgrain.

M.M. Maurice Hartl, Fernand Choquette et René Chalouit prennent eux aussi le mot à débat.

M. Choquette propose de soumettre la Loi au Barreau.

Finalement, on prend le vote sur la 2e lecture qui donne ce résultat: 51 pour le bill Duplessis et 36 contre. Les trois députés du Bloc, ainsi que M. Chalouit, se prononcent en faveur du projet Duplessis, pendant que M. David Côté se range du côté de la gauche libérale.

Majorité de 8

A la séance de l'après-midi, M. Valmore Bienvenue, appuyé par M. Cyrille Dumaine, avait proposé un amendement au bill Talbot que la Chambre se forme de nouveau en comité plénier afin que le ministre de la Voirie donne des précisions sur les dépenses projetées en vertu de son projet de loi.

M. Duplessis soutient que l'amendement est irrégulier. M. Dumaine affirme le contraire. L'Orateur réserve sa décision. A la reprise de la séance, dans la soirée, le président de la Chambre écarte l'amendement Bienvenue comme contraire aux règlements. Les libéraux en appellent de ce jugement.

Les sonneries se mettent en branle, la décision de M. Alexandre Taché est mise aux voix et les votes se partagent ainsi: 45 en faveur et 37 contre. Cette fois, MM. Laurendeau, Lemieux et Bergeron (du Bloc populaire), de même que M. René Chalouit, se rangent du côté de l'opposition libérale. La majorité ministérielle était réduite à 8.

Les véhicules de ferme

Hier soir, M. Onésime Gagnon a fait adopter sans opposition une mesure qui porte de 5 à 7 tonnes le poids qui peut avoir un véhicule de ferme pour jouir d'un tarif de faveur.

La Loi entrera en vigueur le 1er mars 1945.

M. Godbout approuve la mesure mais fait observer que le principe de ce tarif de faveur au bénéfice des voitures ou des camions utilisés par les cultivateurs a été adopté dès 1924, donc sous une administration libérale.

Rentrée de M. J.-A. Francoeur

Hier après-midi, on remarqua la présence pour la première fois depuis le début de la session de M. Francoeur, député de Mercier. M. Francoeur s'est rétabli d'un accident grave. Il a pris part au débat sur le bill Talbot concernant l'amélioration de la voirie provinciale.

La discussion sur la mesure Talbot a aussi fourni à la Chambre l'occasion d'entendre des voix nouvelles. Celle de M. Albert Lemieux, du Bloc populaire, député de Beauharnois, de même que celle de M. Henri Drouin, libéral, représentant le nouveau comté d'Abitibi-Ouest. Pour la première fois à cette session, M. Paul Sarrey a aussi pris la parole sur le bill de la voirie. Il a soutenu l'illégalité d'un amendement proposé par M. Georges Dansereau sur ce même projet de loi. L'Orateur a déclaré cet amendement irrégulier.

Louis ROBILARD

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 3361* : il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisin.

Adresses: Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSY, (Limité)

Qualité supérieure Montréal

Billet du soir

(suite de la première page)

posée à brûle-pourpoint, et parce qu'il faisait depuis trois jours une température idéale. Louis répondit avant même de réfléchir: "Beau". Il eût bien pu ajouter: ma soeur, car, n'a-t-il confié par la suite, il était sûr, grâce à son flair professionnel, d'avoir affaire à une éducatrice désireuse d'offrir à ses pupilles, pour le lendemain, un pique-nique prometteur de moult plaisirs.

Mais il est telle chose que la déveine. Dès les premières heures du lendemain, l'eau du ciel chutait à pleines cuves sur une terre chagrine. Les gouttières crachaient sans vergogne dans la rue le trop-plein des toits. Le long des trottoirs, des torrents boueux rampaient en vitesse, tels des serpents fuyards, pour aller s'enfouir dans les puits. Et le gris désespérément uniforme du plafond aérien ne permettait pas d'espérer qu'une éclaircie pût de si tôt se produire.

Pour acheter le traquet de la situation, Louis, posté en observation derrière la vitre copieusement lavée de la fenêtre, vit tout à coup s'amener, sous la garde attentive de leur maîtresse, toute une théorie de fillettes mal abritées sous autant de parapluies. Il fallait l'optimisme inaltérable de la jeunesse et une incomparable équanimité de la part de la surveillante pour faire contenter aussi mauvaise fortune bon coeur.

En attendant l'heure du départ, irrévocablement décidé, eurent et contre tous les éléments conjurés, la bonne chéftaine, impassible, allait de l'une à l'autre de ses protégées, les faisant s'aligner le long d'un mur pour qu'elles ne bussent pas jusqu'à saturation à la coupe débordante de l'imtempérance climatique.

Temoin apitoyé de ce manège, Louis s'exclama soudainement: "Me pique-nique! Mon instinct ne m'avait pas trompé!"

La belle sérénité d'âme de la bonne mère et la jovialité tendre de ses fillettes ne pouvaient cependant pas rester sans récompense. Autant que je me souviens, il fit l'après-midi un temps à peu près sortable. Pas au point, toutefois, que les jeunes excursionnistes crussent en conscience devoir entreprendre une nouvelle série d'intentions de ce genre qui les avait si bien (?) renseignés. Mettez-vous à leur place et demandez-vous en quels termes "l'homme dans la rue" — c'est le cas de le dire — eût accueilli semblable déconvenue.

Pronostics atmosphériques, pronostics électoraux, pronostics sportifs, je crois bien que tous sont également sujets à caution. En politique, par exemple, tel chef de parti qui promettait de balayer la province, au soir du scrutin, le grand balayé. Dans le sport, idem. J'ai souvent dit à un rédacteur sportif de mes amis, quand il avait avec apparence trop d'assurance de la victoire de son homme ou de son club: "Ne croyez-vous pas, mon cher, qu'il serait plus prudent d'ajouter, à la suite de vos prédictions: "A moins que ce ne soit tout le contraire?" Autrement, si vous êtes si sûr que cela de votre affaire, pourquoi ne pas commencer votre compte rendu la veille ou l'avant-veille de la rencontre? Mon vieux copain ne m'a jamais laissé entendre que le conseil fût inopportun. Seulement, il a négligé de le mettre en pratique.

La morale de toute l'histoire, c'est qu'il ne faut pas se fier outre mesure aux pronostics trop précis, mais se rapporter plutôt à ceux qui se tiennent prudemment dans le vague. De cette façon, n'ayant rien appris, n'étant nullement renseigné, mais laissé librement à son libre arbitre, l'on ne risque pas de courir au-devant d'amères déceptions.

Edouard BIRON

Bloc - notes

(suite de la première page)

doit avoir le moyen de s'exprimer: ils ont consenti la représentation proportionnelle. Dans une lutte à trois ou à plusieurs candidats, disent-ils, l'élu est toujours le choix d'une minorité de électeurs. Ils invoquent l'exemple de la dernière élection provinciale au Nouveau-Brunswick où le parti libéral s'est assuré 36 des 48 sièges à l'Assemblée législative en n'obtenant que 48 pour cent du vote populaire.

"La représentation proportionnelle, écrivait le *Citizen* d'Ottawa en date du 16 janvier dernier, constitue le meilleur moyen d'assurer le gouvernement de la majorité. Aucun vote n'est gaspillé. Les minorités obtiennent une représentation équitable, mais le gouvernement responsable est assuré par l'appui de la majorité des députés élus par une majorité claire des votes".

Les autres envisagent la question du point de vue parlementaire

Partagez! "...des pauvres, il y en a toujours parmi vous." Saint Matthieu chap. XXVI verset onzième

Les 39 oeuvres soutenues par la Fédération. TREIZIÈME CAMPAGNE du 11 au 22 février. OBJECTIF \$817,665. Mais il faut réellement \$1,007,665. FÉDÉRATION des Oeuvres de CHARITÉ CANADIENNES-FRANÇAISES

Une réimpression très populaire

Lecteurs canadiens, voulez-vous rire? lisez: "En guettant les ours"

Mémoires d'un médecin des Lauréatides, le docteur Edmond Grignon, surnommé "Vieux Doc".

Les quatre éditions de ce livre (12,000 exemplaires) ont été enlevées: elles ont semé la joie et soulevé de francs éclats de rire dans tout le pays.

Une cinquième édition de 5,000 volumes, illustrée par le célèbre caricaturiste de "La Presse", M. A. Bourgeois, vient d'être publiée.

Volume de 260 pages. Au comptoir \$1.25. Par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

OUVERTS de 9 h. à 5 h. 30, SAMEDI COMPRIS

DUPUIS CARPETTES de FEUTRE DES PLUS DURABLES. en effet, madame, ces carpettes de feutre sont extraordinairement durables...

1.49 Une véritable protection pour vos tapis, le parquet, le seuil de porte... Dupuis Frères

...des pauvres, il y en a toujours parmi vous". Souscrivez généreusement aux Oeuvres de charité canadiennes-françaises.

L'Eglise catholique au Canada. Pierre VIGENT

ACHÉTEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste

Savez-vous que...? nos pauvres ont les mêmes besoins que leurs voisins mais notre FEDERATION n'a pas assez d'argent pour les secourir adéquatement.

Table with 3 columns: Campagnes (1943), Montant, Population. Rows include Welfare Federation, Jewish, Fed. Catholic Charities, FED. des Oeuvres C.-F. (1944)

RANCHEDU MONTAGNE (BERNIER & SES FILS)

450 ST. JACQUES MONTREAL IMPORTATEURS EN GROS TOILES LAINAGES & COUTURE BE. 2531-2